



# L'écho

Bulletin d'information de Compton  
Juin 2002 - Volume 11 - numéro 5

## Une aide financière de 367 958 \$

à la municipalité de Compton pour  
améliorer son approvisionnement  
en eau potable.

### Dans ce numéro

|  |       |
|--|-------|
| Appartenir                                 | 3     |
| Nos tables champêtres                      | 4-6   |
| Toques champêtres                          | 7     |
| Mêles-toi de tes affaires<br>municipales.  | 8-22  |
| <i>A summary of selected minutes</i>       | 20    |
| Communiqué public                          | 23    |
| Nouveau terrain de soccer<br>à Compton     | 24    |
| Aménagement d'un terrain<br>de basket-ball | 25    |
| Écho du lecteur                            |       |
| Écho santé naturelle                       | 26    |
| Église anglicane de<br>St-James de Compton | 27-29 |
| Écho de l'école L. St-Laurent              | 30-32 |
| Écho bibliothèque                          | 33    |
| Écho culturel                              | 34-35 |
| Club Lion                                  |       |
| Cimetière de St-Thomas d'Aquin             | 36    |
| Unité Notre-Dame                           | 37    |
| Centre communautaire                       | 38    |
| Pour nous rejoindre                        | 39    |

TEXTE ET PHOTO : LISETTE PROULX

Le mardi 14 mai était jour de réjouissance au bureau municipal. Le maire, M. Fernand Veilleux, convoquait une conférence de presse afin d'annoncer aux médias l'aide financière importante et vitale, accordée à Compton dans le cadre de « Travaux d'infrastructures Canada-Québec ». Étaient présents pour annoncer la bonne nouvelle, le secrétaire d'État aux Infrastructures et délégué régional de l'Estrie, monsieur Claude Boucher, et le député de Compton-Stanstead à la Chambre des communes, monsieur David Price, au nom de l'honorable Claude Drouin, secrétaire d'État responsable de Développement économique Canada.

En plus des médias représentés et de quelques conseillers municipaux, certains délégués assistaient à l'événement dont : Mme Johanne Prévèreau, représentante de Mme Gagnon Tremblay, députée de St-François.

### Une aide qui profite à 1200 personnes

Les conférenciers étaient visiblement heureux et fiers d'annoncer que la Municipalité de Compton bénéficiera d'une aide financière gouvernementale de 367 958 \$, dans le cadre du programme « Travaux d'infrastructures Canada-Québec », pour améliorer son approvisionnement en eau potable. Les travaux prévus comprennent la réfection du puits existant, la recherche d'eau souterraine près de la rivière Moe et l'aménagement d'un nouveau puits si cette recherche s'avère fructueuse, la pose d'une conduite d'environ 2 200 mètres pour raccorder le nouveau puits au réseau d'aqueduc ainsi que diverses modifications à l'usine de traitement de l'eau potable de la municipalité.

La réalisation de ce projet permettra d'assurer un approvisionnement en eau potable en quantité suffisante et de meilleure qualité, profitera à environ 1200 personnes. Ces travaux nécessiteront un investissement admissible de 735 917 \$, qui sera assumé, en vertu de l'entente, par le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec et la municipalité bénéficiaire, à raison de 367 959 \$ pour la Municipalité de Compton et d'une participation de 183 979 \$ de chacun des gouvernements supérieurs, ce qui représente l'aide financière gouvernementale de 367 958 \$. (suite page suivante.)

## Travaux d'infra- structures Canada- Québec

Le programme « Travaux d'infrastructures Canada-Québec » vise à permettre notamment aux municipalités de réaliser des travaux de réfection, de remplacement et de construction d'infrastructures d'aqueduc, d'égout et de traitement des eaux usées, ainsi que des projets d'expérimentation de nouvelles technologies ou encore des projets de mise en valeur, de rénovation ou de construction d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales. Cette partie du programme est sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de la Métropole. Le programme comprend enfin un volet consacré aux infrastructures routières et aux modes de transport collectif, sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec et d'Infrastructures-Transport. La responsabilité du gouvernement du Canada relative au programme a été confiée à Développement économique Canada. La mise en oeuvre du programme donnera lieu à des travaux d'une valeur totale de 1,686 milliard de dollars.

Une aide financière... (suite et fin).

### L'eau : une priorité pour tous.

Le maire de Compton, monsieur Fernand Veilleux, se réjouit des effets positifs de ces travaux qui permettront d'améliorer à la fois les infrastructures collectives et la qualité de vie des citoyennes et des citoyens. Il a remercié les divers paliers gouvernementaux qui ont étudié ce dossier et qui l'ont mis en priorité. De plus, le maire a tenu à exprimer sa gratitude à la députée Mme Monique Gagnon-Tremblay qui a soutenu le dossier de façon très active.

Le secrétaire d'État aux Infrastructures et délégué régional de l'Estrie, monsieur Claude Boucher de son côté, a voulu rendre hommage au maire Fernand Veilleux en vantant son acharnement à la cause. « Votre maire ne parle peut-être pas beaucoup, mais c'est un entêté » ! dit-il à la blague « Il ne nous a pas lâchés avec ce dossier. Mais toujours habilement et gentiment ». M. Boucher a également précisé qu'une situation de crise de l'eau comme à Compton n'est pas unique au Québec. « Il y a d'autres situations comme celles-ci en divers endroits. Depuis la mise en place de la nouvelle loi, les critères de l'eau sont plus élevés et il y a beaucoup à faire en de nombreux endroits, pour rencontrer les normes ».

Heureusement, la situation de Compton étant apparue comme prioritaire et pour le gouvernement du Québec et pour celui du Canada. M. Claude Boucher s'est dit très fier et heureux de participer à cette aide financière. « Ce n'est pas la couleur politique qui compte dans un tel projet, c'est de servir les gens ».

### L'état des travaux

Interrogés sur l'état des travaux, M. Yves Aubin, hydrogéologue de Nova Aqua Expert s'est dit confiant des progrès accomplis. Un forage exploratoire effectué sur la rive de la rivière Moe a permis de découvrir une source d'eau très prometteuse. « À l'heure actuelle, tous les indicateurs sont positifs » annonce M. Aubin. « Cependant, ce n'est qu'en forant plus profondément qu'on pourra déterminer de façon certaine si la veine est suffisamment abondante et de qualité, pour fournir les besoins de la municipalité ».

Dans les prochaines semaines, la municipalité devra procéder aux acquisitions de terrains et de servitudes. M. Yves Aubin, ingénieur chez Genivar semble indiquer que le forage du puits ne pourra débuter qu'au début d'août prochain, car une fois le processus de recherche terminé, il faudra prendre le temps d'aller chercher les permis du CPTAQ, du ministère des Transports et de l'Environnement avant de pouvoir débuter le creusage. Ajoutons à cela, la construction de la conduite de raccordement de 2200 mètres, les rénovations nécessaires au bâtiment de services et tous les travaux de raccordements et nous sommes rendus au début d'octobre 2002 avant que l'eau nouvelle coule dans nos tuyaux...

*Un toast à l'eau !*

*Suzanne Couture*

COMPTABLE AGRÉÉE

22, rue Principale Nord  
Compton, Qué.  
J0B 1L0  
(819) 835-9139



# Appartenir

C'est important le sentiment d'appartenance. Regardez dans cet Écho, combien d'éléments sont une façon de dire: c'est ici que j'appartiens! Alexandre Inkel, qui par notre effort collectif a pu rester à Compton pour ses études primaires. Le chef désirant développer une cuisine régionale. Les efforts pour donner à nos enfants un terrain de soccer ou de basket. « Notre » bibliothèque, « notre » journal municipal, « nos » sites patrimoniaux.

Oui, d'une part il y a la mondialisation, la Toile planétaire de l'Internet, l'échange sans frontière des biens, services et habitudes... Je dévore ses sushis, et il adore mon sirop d'érable... C'est merveilleux. Mais en même temps que cette ouverture sur le monde, s'exprime un besoin profond et vital d'avoir un chez-soi qui nous ressemble. Le besoin d'enracinement...

Les racines c'est notre histoire et notre tradition : nos familles, nos ancêtres, nos parents, le cousinage, les voisins, les amis. Les racines, c'est notre patrimoine : le musée, l'église, le cimetière, le pont couvert, le paysage familial. Et puis aussi l'école de mon enfance, le ruisseau où on se baignait et le petit boisé de nos premiers baisers. Imprimés dans notre mémoire profonde, ces souvenirs restent toujours une amarre. On vient de quelque part...

Et même si on prend  
revenir, et même si on  
les vagues, il reste tou  
auquel on peut s'identi  
c'est planté profond, plu  
bon...

Dans ma cour, il y a un érable  
Jamais il ne s'ébranle, même  
grands vents. Malgré la vites  
époque, malgré la turbule  
changements, je voudrais que me  
puissent compter ainsi sur leurs  
Et pour ça, je crois que l'amour du  
est une notion importante.

Heureusement, quand je regarde autou  
semble que beaucoup d'entre nous y voie  
aussi de l'importance. C'est d'ailleurs tou  
le projet actuel du Pacte rural. Ça passe  
par le chef cuisinier qui s'évertue à nous  
faire goûter ce qui nous ressemble. C'est  
là, chez ces citoyens qui se débattent pour  
créer et maintenir des infrastructures  
locales pour amuser les jeunes comme  
pour les faire travailler. C'est ce que disent  
les parents qui crient haut et fort contre la  
fermeture des écoles de villages ou les  
autres qui oeuvrent pour la conservation  
d'un site patrimonial ou naturel. C'est ce  
que nous expriment aussi nos artistes.

Oui, il est bien vivant le sentiment  
d'appartenance. Il ne nous reste qu'à le  
transmettre à la prochaine génération...

LISETTE PROULX

**AIRE DE JEU POUR LES ENFANTS**

CANTINE  
**Wood**  
COMPTON

**2 pour 1**

**DOUBLE CHEESE BURGER  
AVEC BACON**

6805, RTE LOUIS-S.-ST-LAURENT, COMPTON • 835-0060

PUBLICITÉ LE PROGRES - (819) 846-9046

**COUPON RABAIS**

**2 pour 1**

**DOUBLE CHEESE BURGER  
AVEC BACON**

VALIDE  
JUSQU'AU  
30 JUIN 2002  
À COMPTON  
SEULEMENT

CANTINE  
**Wood**  
Aire de jeu pour les enfants



## Nos tables champêtres

TEXTE ET PHOTOS : LISETTE PROULX

**Table champêtre, cuisine régionale, produits du terroir, cuisine saine, autant d'expressions dont la définition pourrait faire l'objet de longs débats... Que retrouve-t-on exactement sur la table de nos chefs? Qu'est-ce qui les allume? Ont-ils en commun une cuisine qui pourrait s'appeler « régionale »? Et l'art de la table est-il lucratif même au fond des campagnes? D'où vient la clientèle? Autant de questions que nous tentons de répondre avec quelques chefs et aubergistes d'ici. Nous en avons rencontré quatre qui vous seront présentés dans les prochains numéros.**

**Ils m'ont offert un café et leur verve... Il faut l'avouer, ce n'est pas très difficile de faire parler un chef cuisinier. Il semble que le feu sacré qui concocte de si bons petits plats, sert aussi à délier la langue. Écoutons-les...**

## Le goût d'ici.

### La Tablée du Pont Couvert à Milby

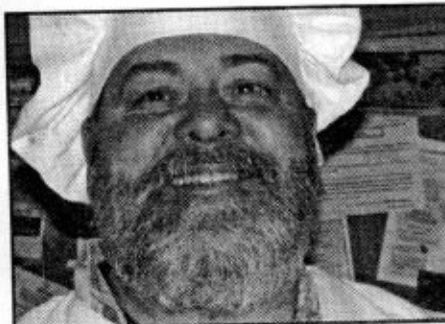
ENTREVUE AVEC ANDRÉ LA PALME

Chez André La Palme de la Tablée du Pont Couvert à Milby, la journée commence par la visite aux chèvres. Comme tous les chefs « champêtres » de la région, André est aussi un éleveur et un jardinier. Huit bêtes s'affairent dans l'enclos autour de lui. Mais bientôt, il en aura 24 et pourra ainsi déposer sur la tablée champêtre, sa propre production de belle viande tendre de chevreau. Et aussi le fromage, le yogourt et le beurre de chèvre. Le tout parfumé avec les fines herbes et légumes de son jardin.

Bien sûr, une cuisine champêtre c'est une cuisine servie dans une maison de campagne, par le chef et propriétaire. Mais pour André La Palme, c'est bien plus que ça. Menant un combat contre la banalisation du terme cuisine champêtre, il n'en revient pas de voir des restaurants à Sherbrooke et surtout en pleine campagne servir de l'agneau de la Nouvelle-Zélande et s'afficher comme champêtre. « Où est-il le champ? » dit-il, moqueur. Une tablée champêtre selon lui, c'est une cuisine composée de fournitures provenant de chez soi, son jardin, son étable, et de ce qui se trouve chez les producteurs de la région. « Je ne déroge pas à ce principe » dit-il avec fermeté. « Ce qui pousse ici à un goût particulier du au climat, au sol et à nos

traditions et c'est avec cela que je cuisine. »

Évidemment, cela signifie beaucoup de travail de recherches et de négociations et souvent des coûts un peu plus élevés. Mais le chef n'a pas la langue dans sa poche et la débrouillardise est au rendez-vous. Sa philosophie: créer selon les saisons et les arrivages. « Je réussis à trouver tout ce que je veux! Et j'essaie que ce soit d'un producteur situé le plus près possible de chez



**« Ce qui pousse ici à un goût particulier du au climat, au sol et à nos traditions et c'est avec cela que je cuisine. »**

ANDRÉ LA PALME

moi ». Sa façon d'acheter? Le contact personnel et le moins possible d'intermédiaires. La traçabilité du produit est

très importante pour lui. André veut connaître les producteurs et veut savoir ce que mangent les bêtes et comment elles sont traitées. « Je ne veux pas mettre sur ma table des viandes bourrées d'antibiotiques, des animaux qui ont souffert ou des légumes arrosés de pesticides ».

Pour cela, il est important que des producteurs locaux soient encouragés à rester petits et à produire de façon artisanale. « L'UPA est là pour les grosses productions, la mondialisation, la machine à produire, mais la qualité en prend un grand coup. » Il se réjouit donc de la venue de l'Union paysanne qui prône la qualité de vie et des produits avant la profitabilité à tout prix. Selon André, la table champêtre a un bel avenir devant elle pour deux raisons principales. D'une part, cette conscientisation générale pour une alimentation plus saine et authentique. Et d'autre part, l'arrivée des « baby-boomers » à la retraite, un groupe économique important qui devrait se tourner vers des valeurs plus essentielles en matière gastronomique. Depuis son ouverture, la clientèle de la Tablée provient principalement de deux groupes: des professionnels urbains et des familles d'agriculteurs du coin. Mais comme elle s'agrandit continuellement, la clientèle arrive de milieux de plus en plus variés.

Pour le chef de la Tablée du Pont Couvert, il est important que l'on retrouve nos racines culinaires, notre culture alimentaire. « Je fais beaucoup de recherches dans les vieilles recettes. Puis je les apprête au goût du jour ». Consultations de vieux livres, longues jasettes avec les madames fermières, nombreuses lectures

culinaires ont permis au chef de redécouvrir les goûts d'antan et de recréer aujourd'hui une cuisine au goût d'ici. Un bon exemple de sa façon de travailler? La banik. Ce pain amérindien qu'on retrouve sur sa table est le fruit de nombreuses heures de recherches. Par des visites aux Amérindiens, des fouilles d'archives et madame débrouillardise, André en est venu, non seulement à mettre sur sa table un authentique et savoureux produit traditionnel, mais aussi à comprendre et faire valoir une partie essentielle du patrimoine culinaire des Abénakis et Algonquins, les premiers habitants de notre région. D'ailleurs si vous allez manger chez lui, il vous en parlera sûrement. La Tablée du Pont Couvert n'est pas ce type d'endroit où le chef est une ombre derrière ses chaudrons. La porte de la cuisine est toujours grande ouverte et l'on peut à notre guise humer, toucher et voir la magie se faire.

« La cuisine régionale ça goûte quoi? Venez chez nous, vous allez le savoir et vous allez aimer »... nous dit-il fier comme un chef!

Son rêve? Voir une telle cuisine devenir la marque de commerce de toute la région. « Je crois au concept d'une cuisine régionale unique, comme celle qu'on retrouve dans Charlevoix. Mais pour cela, il faudra que les chefs propriétaires pilent un peu sur leur orgueil ». Selon lui, si les



différents chef pour faire les à cuisine locale d'ici un produit original se déplacer de t. volume, le soutien r. dynamique entre les teurs, la mise en pla qualité régionale sont qui, selon lui, permettraie de se distinguer dans la m.

On ne peut que le souhaiter

*Dans les prochains numéros, une entrevue avec :*

- François Dubois du Bocage à Moes River;
- Jacques Paré de l'Auberge des Jardins de Compton;
- Monique Shaer, de la Ferme Chaparal de Martin

**La chèvre de monsieur...  
La Palme!**

**Nous avons demandé à André La Palme de la Tablée du Pont Couvert de nous dévoiler sa liste d'épicerie. Histoire de bien voir tout ce que la région nous offre...**

## Liste d'épicerie de produits régionaux

utilisés à l'année longue à La Tablée du pont couvert.

- Suprême de volaille (demie poitrine) 100 % végétal : ferme Mario Gelé, Cookshire
- Lapin de Jacques Gagnon de Compton
- Canards du lac Brome, Knowlton.
- Truite de la pisciculture des Bobines, East Héreford
- Veau de grains et agneau de lait local via les abattoirs Giroux, East Angus
- Porcelet de lait de Milby et bœuf bio local de Compton : via l'Abattoir de Coaticook.
- Cerf rouge de la ferme Highwater à Sutton
- Asperges du Domaine Cep des Neiges, Compton
- Vinaigre de Framboise et framboises : Framboisière de l'Estrie, Johnville
- Cidre et liqueur du domaine Félibre, Standstead
- Vin de Cassis, Appéri-fruits de Compton
- Bleuets de la Bleuétière Mi-Vallon, Compton
- Fleurs d'ail, Le Petit Mas de Ste-Edwidge
- Farines Biologiques pour le pain, etc. Milan
- Fromage régionaux et fins : Abbaye St-Benoit-du-lac, Saputo, St-François-Xavier de Brompton
- Sirop d'érable de plusieurs endroits.
- La coop des Alentours pour tous les autres produits naturels. Tel que sel de mer, épices sèches, riz, sucre, etc

Et j'en passe...

ANDRÉ LA PALME

# « 0 temps, suspend ton vol »

## Le Bocage à Moes River

ENTREVUE AVEC FRANÇOIS DUBOIS

Est-ce le charme unique du hameau de Moe's river? Est-ce le décor bucolique de cette superbe maison victorienne datant de 1825 ou bien le coup de baguette magique de François, le cuisinier-propriétaire? Je ne sais trop. Mais de toute évidence, dès notre arrivée au Bocage, l'enchantement prend place, la vie se met au ralenti, le temps suspend son vol...

« Le Bocage est un endroit où il fait bon rien faire » explique François Dubois, propriétaire et chef cuisinier. « Notre clientèle recherche le repos et la tranquillité. Nous faisons tout pour maintenir cette atmosphère ». Le Bocage est ce qu'on pourrait appeler un concept, une signature particulière, une destination en soi. Par leur romantisme d'une autre époque, les salles à manger et les quatre chambres transportent au pays de la rêverie. Au jardin, il en va de même. Les canards sur l'étang, le potager, la piscine, la rivière au loin, la campagne à perte de vue. Tout cela forme un petit cocon, un paradis pour amoureux, un havre de paix pour âme méditative... Champêtre? Oh oui! C'est sûr.

Côté service, la magie continue. Plein de petits détails subtils témoignent de la finesse des hôtes. Un fin mélange de présence et de discrétion, laissant croire à l'invité qu'il est chez lui tout en demeurant à son service. Tant de petites délicatesses si précieuses quand on a envie de se dorloter un peu.

Mais ce n'est pas tout. Attendez de passer à table et de déguster le repas gastronomique de six à sept services. La formule du Bocage est originale. Deux menus « découverte » composés principalement de produits du jardin et de la région vous sont présentés. Ainsi les convives peuvent partager sans se sentir pique-assiette. Que d'abondances et de satisfaction!

Au Bocage, les produits régionaux sont souvent à l'honneur. Le canard, élevé sur les lieux, trouve une place de choix dans le menu de l'auberge. Mais on y trouve également l'agneau, la pintade, la caille, le lapin et le cerf rouge. Malheureusement, côté boucherie, il leur est parfois difficile d'acheter un produit régional. Les producteurs ne vendant que la bête au complet, et l'auberge ne souhaitant pas utiliser toutes ses parties, elle doit se tourner vers d'autres marchés pour acheter ses morceaux de choix.

Tentant de définir sa cuisine, François Dubois nous parle de repas champêtres,



**Le charme romantique  
de la salle à manger du Bocage.**

mais aussi d'une gastronomie créative et contemporaine. Il ne prétend pas réinventer la cuisine, mais son amour de la bonne table guide tout son travail. « Tout est pensé, conçu et préparé ici. Nous cuisinons ce que nous aimons manger, et nous le faisons avec amour, plaisir et respect. » Au Bocage, la cuisine est toujours en évolution. « Nous adaptons la table selon les saisons, l'environnement, nos recherches et nos coups de cœur. »

Comment un endroit si tranquille et caché au fond de la douce campagne se fait-il connaître? « Principalement grâce au bouche à oreille » nous dit François. Les gens aiment la table et l'atmosphère. Ils partent ravis et en parlent à leurs amis.



Les services de promotions touristiques et agroalimentaires de la région y sont aussi pour quelque chose. Tous les chefs que nous avons rencontrés s'entendent à vanter la qualité des services de soutien offerts dans la région immédiate. Que ce soit le CLD, le CRIFA, la Table agroalimentaire ou

*« Tout est pensé,  
conçu et préparé ici.  
Nous cuisinons ce que  
nous aimons manger,  
et nous le faisons  
avec amour, plaisir  
et respect. »*

le centre touristique, chacun de ces organismes aide considérablement à promouvoir et mettre en valeur la cuisine régionale et les services d'hébergement champêtre. Pour le reste, il semble que les grands services de promotion tels Tourisme Cantons de l'est, Agricotours et autres, soient plutôt inadéquats, très dispendieux et trop contrôlant pour le type de produits touristiques que nos chefs ont à offrir.

L'Internet est cependant une formule très efficace. Le Bocage est un bon exemple de réussite dans ce domaine. Leur site réussit à présenter habilement le concept de l'auberge et on estime qu'il apporte maintenant environ 50% de la clientèle. « Il m'arrive souvent de recevoir un téléphone pour une réservation, de quelqu'un de Montréal, assis devant son ordinateur, en train de visiter notre auberge » nous dit François Dubois.

Qui vient au Bocage? La clientèle est variée. Réunions corporatives, assemblées familiales, rassemblement d'amis, sorties d'amoureux. Tous y trouvent leur compte. Beaucoup viennent de la ville pour se ressourcer, mais aussi de plus en plus de gens d'ici découvrent ce petit bijou, là tout près, dans le champ à côté...

# Toques champêtrés

## Y'a pas plus Régional...

Un (e) éditeur (e) bien connu (e) de la région, m'a fait penser à l'impact qu'ont les produits régionaux sur nos tables et ce depuis quelque temps déjà. Je lui disais d'ailleurs que nous à l'Auberge, utilisons le plus possible les produits du coin, quand ils sont à la hauteur. Beaucoup de producteurs locaux travaillent à façonner leurs petits bijoux. Mais on n'y arrive pas toujours du premier coup. Cependant, un de ces producteurs de Compton a réussi à nous produire une petite merveille : l'Asperge.

Je sais, je sais. Ça fait deux fois que je vous parle de l'asperge. Mais celles-ci sont une découverte des dernières semaines... Sonia Lajeunesse et Patrick Lanctôt, les propriétaires du CEP DES NEIGES situé sur le chemin Flanders, ont eu la gentillesse de me contacter, à la fin mai, pour me proposer leurs asperges. C'est

donc avec un oui rempli à la fois d'enthousiasme et de curiosité, que je recevais Sonia le lundi d'après.

Croyez-moi, elle est arrivée avec des légumes d'une qualité que j'ai rarement vue ! Plus frais que ça, tu les broutes dans le champ toi-même. J'apprenais par le fait même, que le producteur d'asperges doit souvent retourner au champ deux fois par jour afin de subvenir au besoin de ces soldats du printemps.

Une fois mes 10 kg dans le frigo, j'ai fait... un potage et une salade. Puis les autres ont été blanchies et congelées pour une utilisation ultérieure. Pour les blanchir, il suffit de les plonger dans l'eau bouillante salée environ deux minutes (pas plus) et ensuite d'arrêter la cuisson dans l'eau froide (ajoutez de la glace, ça va plus vite). Les assécher correctement avant de les congeler sur une plaque, l'une à côté de

l'autre (surtout ne pas les mettre dans un sac tout ensemble pour cette dernière étape car il sera difficile de les séparer plus tard). Pour les assécher, je les dépose sur un linge à vaisselle, en y pointant un ventilateur de table et en les retournant de temps à autre.

Je vous transmets la recette de la salade d'accompagnement que j'ai fait pour accompagner le homard ce même lundi.

est ben bonne...

### Domaine de Cep des Neiges : 835-1818.

Ils ont un petit livre de recette en circulation. Essayez de mettre la main dessus. Qui sait, j'y publierai peut-être une recette lors de la prochaine parution. Merci Sonia et Patrick.

## « Salade de Têtes et Cœurs »

### Pour 4 personnes, ça vous prendra :

- A) 1/2 lb d'asperges fraîches (225g).
- B) Une boîte de cœur d'artichauts. (chacun coupés en six)
- C) Une boîte de cœurs de palmiers. (en rondelles)
- D) Une dizaine d'olives noires coupées en deux (les Kalamatas sont mes préférées)
- E) 4 tomates séchées coupées en brunoise (ça c'est coupé ben p'tit)
- F) 1/2 lb de têtes de violon blanchies (si vous faites la salade en saison) (225 gr)

### Vinaigrette :

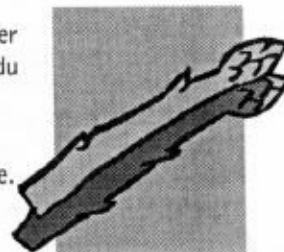
- G) 1 C à table de moutarde de Dijon
- H) 2 c.à table de vinaigre de vin blanc (vous pouvez substituer par un vinaigre aux herbes, mais de grâce, ne pas mettre du vinaigre blanc à marinades)
- I) une gousse d'ail pressée.
- J) Sel, poivre, thym, origan, ou mélange d'herbes de Provence.
- K) Une bonne huile d'olive.

- 1- Mettre de « A à F » dans un saladier
- 2- Dans un bol à part, mélanger G+H+I+J. À l'aide d'un fouet, incorporer l'huile en un fin filet afin de produire une émulsion.
- 3- Combiner 1 et 2 puis bien mélanger.

À faire au moins une heure avant de servir.

En passant, il n'est pas nécessaire de vous rendre chez Sonia si vous voulez ses asperges. Vous pouvez vous en procurer également au kiosque Lavigne sur la 147 à l'entrée de Coaticook.

Bon été !



FRANÇOIS DUBOIS  
CHEF DE L'AUBERGE LE BOCAGE  
200 chemin Moe's river  
835-5653  
[www.lebocage.qc.ca](http://www.lebocage.qc.ca)

# Mêle-toi de tes affaires... Municipales



## Refonte de la réglementation d'urbanisme à Compton

ALAIN BEAULIEU, B.Sc.  
Inspecteur en bâtiment et environnement

Ces règlements ont fait l'objet d'une consultation publique le 10 juin 2002 et par la suite le Conseil municipal a adopté chacun de ces projets de règlements d'urbanisme à la même date.

La tenue du registre d'approbation des personnes habiles à voter aura lieu à l'hôtel de ville entre 9h et 19h le mardi 6 août 2002.

L'entrée en vigueur de ces règlements est conditionnelle à la délivrance d'un certificat de conformité par le secrétaire-trésorier de la MRC de Coaticook en septembre ou en octobre sous toute réserve.

Cette procédure ne s'applique pas au règlement no 2002-37 intitulé « Règlement sur les permis et certificats » puisque c'est un règlement dit « administratif » non soumis à l'approbation des personnes habiles à voter.

### Voici les règlements :

**règlement n° 2002-34 intitulé :  
« Plan d'urbanisme de la municipalité  
de Compton ».**

Ce règlement a pour objet d'adopter le nouveau plan d'urbanisme de la Municipalité, lequel remplace les plans d'urbanisme des anciennes municipalités du Village de Compton, du Canton de Compton et de Compton Station, tout en tenant compte de la révision du schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Coaticook. Ce règlement prévoit les grandes orientations d'aménagement de la municipalité, les grandes affectations de son territoire et les densités d'occupation de celui-ci, les principales voies de circulation et des réseaux de transport, les zones à restaurer ou à protéger et les équipements et infrastructures communautaires. Il détermine de plus les moyens de mise en œuvre du plan d'urbanisme.

**règlement n° 2002-35 intitulé :  
« Règlement de zonage ».**

Ce règlement a pour objet de remplacer, conformément au Décret n° 1275-99 créant la nouvelle municipalité de Compton, les trois anciens règlements de zonage régissant jusqu'alors cette matière, tout en tenant compte de la révision du schéma d'aménagement de la M.R.C. et de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives, celles relatives aux droits acquis et celles applicables à toutes les zones (notamment concernant les bâtiments

principaux, complémentaires et accessoires, les marges de recul, les enseignes, affiches et panneaux-réclames, le milieu riverain, les milieux de contraintes naturelles et anthropiques). Il prévoit une classification des usages, le découpage du territoire en zones et les usages permis dans ces zones tout comme les normes d'implantation. Il édicte de plus des normes concernant notamment le déboisement, l'accès à la voie publique, l'entreposage extérieur, les maisons mobiles et le milieu agricole.

**règlement n° 2002-36 intitulé :  
« Règlement de lotissement ».**

Ce règlement a pour objet de remplacer, conformément au Décret n° 1275-99 créant la nouvelle municipalité de Compton, les trois anciens règlements de lotissement régissant jusqu'alors cette matière, tout en tenant compte de la révision du schéma d'aménagement de la M.R.C. et de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives. Il prévoit les normes de lotissement concernant les terrains, rues et sentiers, des conditions préalables à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale ainsi que des dispositions relatives aux droits acquis.

# Mêle-toi de tes affaires... Municipales



## Refonte de la réglementation d'urbanisme à Compton (suite)

### règlement n° 2002-37 intitulé : « Règlement sur les permis et certificats »

Ce règlement a pour objet de remplacer, à la suite du Décret n° 1275-99 créant la nouvelle municipalité de Compton, les anciens règlements relatifs aux permis et certificats, tout en tenant compte de la révision du schéma d'aménagement de la M.R.C. et de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives. Il prévoit des normes concernant l'émission des permis de lotissement, des permis de construction ainsi que des certificats d'autorisation pour fins diverses.

### règlement n° 2002-38 intitulé : « Règlement sur les conditions d'émission des permis de construction ».

Ce règlement a pour objet de remplacer, à la suite du Décret n° 1275-99 créant la nouvelle municipalité de Compton, les différentes dispositions applicables en matière de conditions d'émission des permis de construction, tout en tenant compte de la révision du schéma d'aménagement de la M.R.C. et de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives. Il prévoit les conditions d'émission d'un permis de construction auxquelles sont assujetties les différentes zones.

### règlement n° 2002-39 intitulé : « Règlement de construction ».

Ce règlement a pour objet de remplacer, à la suite du Décret n° 1275-99 créant la nouvelle municipalité de Compton, les anciens règlements de construction, tout en tenant compte de la révision du schéma d'aménagement de la M.R.C. et de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives. Il prévoit notamment différentes normes de construction et de sécurité, dont l'application du Code national du bâtiment, des normes relatives aux fondations et d'autres relatives aux normes d'immunisation dans les zones inondables.

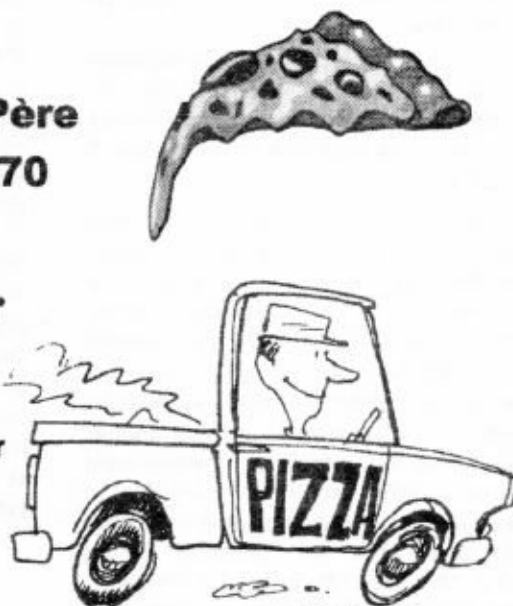
## Pizza

**Cantine Chez Ti-Père**  
**Livraison 835-9170**

**À l'achat d'une pizza  
12", obtenez-en une 2"  
à moitié prix.**

**Tous les lundis, 2 pour  
1 sur les hot-dog.**

Valide jusqu'au 31 août 2002



### Les Multiservices Bouthillier



#### Service de rénovation

- plomberie
- pose de céramique
- peinture
- menuiserie
- tirage de joints
- etc.

#### Service de construction

- cabanons
- patios
- clôtures

11 Chemin Hatley  
Compton, Qc,  
J0B 1L0

**(819) 835-9288**

# Mêle-toi de tes affaires... Municipales

Un rappel pour les demandes de permis de construction

## Nécessité du permis de construction



Tout projet de construction, de transformation, d'agrandissement ou d'addition de bâtiment est prohibé sans l'obtention d'un permis de construction.

## FORME DE LA DEMANDE

La demande de permis doit en outre faire état de tous les renseignements pertinents afin de vérifier sa conformité aux normes des règlements de zonage et de construction et être accompagnée de deux (2) copies des plans et des documents suivants :

### 1) les plans du bâtiment à construire, à transformer ou à agrandir, comprenant :

- les vues en plan de chacun des étages du bâtiment ;
- les élévations ;
- les coupes ;

### 2) un document indiquant :

- la nature des travaux à effectuer, l'usage du bâtiment, la destination projetée de chaque pièce ou aire de plancher et l'usage du terrain ;
- les niveaux d'excavation ;
- la date du début et de la fin des travaux de construction et d'aménagement du terrain ;

### 3) un plan d'implantation du bâtiment projeté, contenant les informations suivantes :

- la localisation des servitudes existantes et proposées ;
- la localisation des lignes de rue ;
- l'emplacement, les dimensions et la superficie du bâtiment, ainsi que le rapport entre la superficie d'occupation du sol et la superficie totale du terrain visé ;

- les distances entre chaque bâtiment et les lignes de terrain ;
- la localisation, le nombre, le type de recouvrement ainsi que les dimensions des aires de stationnement, des allées d'accès et des allées de piétons ;
- la localisation et l'identification de tout bâtiment existant ou projeté ;
- la localisation de la ligne des hautes eaux des cours d'eau et des lacs, s'ils sont respectivement situés à moins de 100 mètres et 300 mètres du terrain ;
- la localisation des marécages et des boisés situés sur le terrain ;

### 4) un plan de l'installation de la fosse septique, de l'élément épurateur et de la source d'alimentation en eau potable, s'il y a lieu :

- d'une attestation des résultats d'un essai de percolation ;
- de l'identification du type d'élément épurateur ;
- d'un plan illustrant les installations septiques incluant un plan d'implantation indiquant le site, les dimensions, la forme, la superficie et les niveaux de terrain.

Le tout préparé par un laboratoire certifié (ACLE), ou signé par un ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec ou par un membre de la Corporation professionnelle des technologues des sciences appliquées du Québec lorsqu'il n'existe pas de service d'égout sanitaire. Les résultats dudit essai de percolation doivent prouver que le sol est propice à l'établissement d'installations sanitaires conforme au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8). Ces tests de percolation devant être répartis uniformément sur l'ensemble du secteur.

### 5) les permis, certificats et autorisations requis, s'il y a lieu, par les autorités compétentes ;

6) dans le cas d'un bâtiment visé par le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande doit satisfaire les exigences dudit règlement, modifiant certaines des dispositions précédentes ;

7) tous les plans et devis de travaux d'architecture pour la construction, l'agrandissement, la reconstruction, la rénovation ou la modification d'un édifice, doivent être signés par un membre de l'Ordre des Architectes du Québec, à l'exception des travaux d'architecture pour la construction, l'agrandissement, la reconstruction, la rénovation ou la modification de l'un des édifices suivants :

- une habitation unifamiliale isolée
- une habitation unifamiliale jumelée ou en rangée, une habitation multifamiliale d'au plus quatre unités, un établissement commercial, un établissement d'affaires, un établissement industriel ou une combinaison de ces habitations ou établissements lorsque, après réalisation des travaux, l'édifice n'excède pas deux étages et 300 m<sup>2</sup> de superficie brute totale des planchers et ne compte qu'un seul niveau de sous-sol ;
- pour une modification ou rénovation de l'aménagement intérieur de tout édifice ou partie, qui n'en change pas l'usage, ni n'en affecte l'intégrité structurale, les murs ou séparation coupe-feu, les issues et leurs accès, ainsi que l'enveloppe extérieure.

# Mêle-toi de tes affaires... Municipales

## Nécessité du permis de construction (suite)



### 8) Le nom de l'entrepreneur et son numéro de licence de la Régie du bâtiment du Québec.

En plus des documents exigés précédemment, les demandes de permis de construction ou un agrandissement pour un usage autre qu'agricole ou agricole dans la zone agricole permanente décrétée en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) doivent soumettre en deux copies les documents et informations suivantes :

#### A) une attestation de la commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) permettant la construction d'un bâtiment autre qu'agricole en zone agricole établie par décret ;

#### B) pour l'exploitant agricole un document faisant état de chaque unité d'élevage visé par la demande de permis et indiquant :

- leur nom, prénom et adresse ;
- groupe ou catégorie d'animaux ;
- nombre d'unités animales ;
- type et mode de gestion des engrais de ferme ;
- type de toiture sur le lieu d'entreposage (absente, rigide, permanente ou temporaire) ;
- type de ventilation ;
- capacité d'entreposage (mètres cubes) ;
- le mode d'épandage des fumiers ;
- un plan à l'échelle indiquant :
  - les points cardinaux ;
  - la localisation du bâtiment agricole ou non agricole projeté faisant l'objet de la demande de permis ;
  - la localisation du puits individuel ou de la prise d'eau, selon le cas ;
- la localisation et la distance des exploitations agricoles et des immeubles non agricoles avoisinantes :

- la distance entre le bâtiment agricole projeté ou l'agrandissement et tout immeuble non agricole ;
- la distance entre l'installation d'élevage et son lieu d'entreposage ;
- la distance entre les lieux où sont épanchées les déjections animales, le compost de ferme ou les engrais minéraux des exploitations agricoles avoisinantes et le puits individuel ou la prise d'eau, selon le cas, du bâtiment non agricole existant ou projeté.
- tout renseignement nécessaire à l'application d'une norme de distance séparatrice. À ces fins l'inspecteur en bâtiment et environnement peut, aux frais de l'exploitant, recueillir tout renseignement auprès d'un agronome, d'un médecin vétérinaire, d'un technologue professionnel ou d'un arpenteur-géomètre.

## ÉMISSION DU PERMIS DE CONSTRUCTION

Dans les 30 jours suivant le dépôt complet de la demande de permis et des documents exigés, l'inspecteur étudie la demande et émet un permis de construction si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- la demande, dûment complétée, contient toutes les informations et est accompagnée de tous les plans et documents requis par les dispositions du présent règlement ;
- la construction projetée est conforme aux dispositions du règlement de zonage, du règlement fixant les conditions d'émission des permis de construction et du règlement de construction ;
- le tarif requis pour l'obtention du permis a été payé.

## OBLIGATION D'AVISER L'INSPECTEUR

Toute personne détenant un permis de construction concernant la construction d'un nouveau bâtiment principal et/ou d'une installation sanitaire doit :

- donner à l'inspecteur, au moins 48 heures avant leur exécution, un avis l'informant de la date du début des travaux ;
- donner un avis à l'inspecteur dans les 30 jours qui suivent le parachèvement des travaux autorisés en vertu du permis.

ALAIN BEAULIEU, B.Sc.

Inspecteur en bâtiment  
et environnement



### Garagiste Professionnel

#### Garage Beauvais Mécanique Mobile Enr.

Mécanique générale  
Mise au point des injecteurs  
Freins et suspension  
Pneus et silencieux  
Pare-brise

Compton 835-5612

# Mêle-toi de tes affaires...

## Municipales

Session ordinaire du  
Conseil Municipal de Compton du 20 mars 2002

### Élection du préfet au suffrage universel

Les membres du conseil municipal ayant assisté à la rencontre d'information sur ce sujet se disent favorables à l'élection du préfet au suffrage universel.

### Équipements à caractère supra local-

#### Compton demande un référendum régional

Une décision identifiant les équipements, les infrastructures, les services ou les activités à caractère supra local, la gestion ainsi que le financement des dépenses et des revenus qu'ils produisent est irréversible et récurrente.

À cet égard, la Ville de Coaticook via le ministre des Affaires municipales et de la Métropole a demandé à la Commission municipale de faire une étude visant à déterminer le caractère local ou supra local, la gestion ainsi que le financement des dépenses et des revenus qu'ils produisent, des équipements suivants :

- Centre récréatif Gérard-Couillard;
- Château Arthur-Osmore-Norton abritant le musée Beaulne;
- Vieille poste abritant la Bibliothèque, la Société d'histoire et l'Artiste en résidence;
- Église Sisco abritant le Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook et le Comité culturel;
- Stade de baseball Julien-Morin;
- Parcs industriels (deux);
- Complexes industriels (trois);
- Activités du Festival du lait de Coaticook;
- Bureau d'information touristique;
- Parc de la gorge de Coaticook;
- Parc Harold F. Baldwin;
- Piste cyclable se trouvant dans les limites du territoire de la Ville de Coaticook;
- Activités de la Pisciculture de Baldwin;
- Transport interurbain Coaticook-Compton-Sherbrooke;

La Ville de Coaticook évalue à 590 200 \$ le total des déboursés annuels d'une partie de ces équipements et activités

Cependant, préalablement à l'adoption de la résolution de la Ville, les délibérations du conseil de la MRC de Coaticook sur la résolution rejetée par le seul vote du représentant de la Ville de Coaticook avaient identifié les équipements, infrastructures, services et activités à portée supralocale suivants :

- le réseau cyclable d'Est'capade;
- le CLD de la MRC de Coaticook;
- le Centre de tri et de récupération régionale de la région sherbrookoise;
- la collecte sélective;
- la Cour municipale commune de Coaticook;
- le Festival du lait;
- le transport adapté (Acti-Bus);
- le Centre récréatif Gérard-Couillard;

de compenser la Ville de Coaticook d'une somme d'un montant annuel de 25 000\$ pour l'utilisation du centre récréatif. De convenir clairement et spécifiquement pour chacune des interventions mentionnées à la liste les règles relatives à la gestion, au financement des dépenses et, le cas échéant, des revenus à partager dans une seconde phase.

Il faut voir aussi qu'aucune MRC de la région estrienne ne s'est prévalu de ce mode de répartition fiscale jugeant que les régies, les ententes intermunicipales et la tarification en vigueur, assuraient l'équité fiscale entre les contribuables concernés. De plus,

# Mêle-toi de tes affaires... Municipales

## Session ordinaire du Conseil Municipal de Compton du 20 mars 2002 (suite)

la décision est loin de faire l'unanimité au Québec et les membres du conseil municipal de Compton s'interrogent sur les conséquences de cette action de la Ville de Coaticook sur les budgets municipaux de chacune des municipalités concernées. Selon le conseil, une décision aussi importante dans l'administration municipale doit faire l'objet d'une information et d'une consultation auprès de l'ensemble de la population de la MRC de Coaticook ;

**Le conseil municipal de Compton demande donc au conseil municipal de la Ville de Coaticook qu'il organise et soumette à un référendum régional sa résolution et que préalablement à ce référendum la Ville de Coaticook organise et présente une consultation publique afin d'informer l'ensemble des élus municipaux, de la population et plus particulièrement les contribuables de chacune des municipalités de la MRC de Coaticook:**

1. par la présentation d'une évaluation complète et rigoureuse des avantages et des inconvénients de convenir de la reconnaissance des équipements et activités que la Ville de Coaticook souhaite être reconnus comme étant à portée supra locale ainsi que la gestion et le financement des dépenses et des revenus que la Ville préconise.

2. de présenter une évaluation des coûts rattachés à cette reconnaissance et des conséquences financières pour chacune des municipalités de la MRC de Coaticook.

La municipalité de Compton demande également l'appui des municipalités de la MRC de Coaticook à la présente résolution et la transmission de cet appui à la municipalité de Compton;

### **Ville de Coaticook : adhésion de la ville de Waterville à la cour municipale commune par extension et budget révisé**

#### **Compton désapprouve le budget proposé par Coaticook**

La Ville de Waterville a demandé d'adhérer à la Cour municipale commune de Coaticook et cette adhésion doit faire l'objet d'une décision favorable et unanime de la part de chacune des municipalités actuellement membre.

À cet égard, la Ville de Coaticook a transmis les informations demandées par le conseil municipal de Compton, à savoir : Les statistiques de la Cour municipale commune de Coaticook démontrant le nombre de dossiers traités depuis la sanction du décret 320-2000 et les prévisions budgétaires de chacune des années depuis la constitution de cette Cour commune. Le rapport de statistique indique qu'un nombre moyen de 1129 dossiers traités par la Cour au cours des années 2000 et 2001 et de ce nombre environ 1071 (moyenne annuelle) dossiers proviennent de la seule Ville de Coaticook. D'autre part, la Cour municipale de Sherbrooke a traité 169 dossiers provenant de la seule Ville de Waterville desservie en 2001 par la Régie de police de la région Sherbrookoise. Depuis le 1er janvier 2002, Waterville est desservie par la Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook;

Il appert également que la majorité des dossiers traités par la Cour municipale provenant des Villes de Coaticook et de Waterville font suite à l'émission de constats d'infraction au Code de sécurité routière émis sur des routes numérotés provinciales (141, 143 et 147).

### **ALAIN BLANCHETTE**

PEINTRE - TAPISSIER  
ENTREPRENEUR LICENCIÉ  
Licence RBQ 8002-9416-51

ESTIMATION GRATUITE

Tél. : (819) 835-0402  
Téléavertisseur : (819)573-1112



STATION  
SERVICE  
D. BOIVIN  
INC.

Les Autos **D.A.R.**

Achat • Vente • Échange



Lave  
auto

Mécanique et remorquage

NOUVEAU :  
SERVICE D'AIR CLIMATISÉ

32 Principale Nord  
Compton, Qc

Té. : (819) 835-5447

# Mêle-toi de tes affaires... Municipales

Session ordinaire du  
Conseil Municipal de Compton du 20 mars 2002 (suite)

Dans quelques semaines le corps de police municipal de Coaticook intégrera celui de la Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook pour n'avoir qu'une seule desserte de police sur le territoire de la MRC de Coaticook assuré par la Sûreté. Les infractions émises par la Sûreté du Québec sur une route numérotée ne seront pas traitées par une Cour municipale. De plus, il appert que la Ville de Coaticook justifie l'augmentation du budget de la Cour municipale dès l'adhésion de la Ville de Waterville par une éventuelle augmentation du nombre de séances de la Cour municipale.

Considérant tous ces faits, le conseil municipal de Compton anticipe une diminution du nombre de dossiers à traiter à la Cour municipale commune de Coaticook à partir du moment où la Sûreté du Québec assurera la desserte policière sur l'ensemble du territoire de la Ville de Coaticook.

**Par conséquent, par voie de résolution, le conseil municipal de Compton désapprouve le budget révisé accompagnant la résolution adoptée par la Ville de Coaticook. Compton autorise l'adhésion de la Ville de Waterville, conditionnellement au maintien du budget 2002 alloué à la Cour municipale commune de Coaticook au montant de 76 000\$ puisque l'augmentation proposée par la Ville de Coaticook lui apparaît injustifiée.**

## **Cour municipale**

**Compton demande à la Ville de Coaticook de présenter une étude de faisabilité de la Cour municipale commune.**

Compton demande au conseil municipal de la Ville de Coaticook, la présentation d'une étude de faisabilité démontrant tant le coût réel qui sera assumé par les municipalités au terme de l'intégration du corps de police municipal de Coaticook à celui de la Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook et de prévoir de réviser l'entente et de présenter des solutions alternatives tel que de regrouper la Cour commune de Coaticook à une ou plusieurs autres.

La municipalité de Compton requiert le dépôt et la présentation de cette étude par la Ville de Coaticook au moins neuf mois avant le terme de l'actuelle entente intermunicipale concernant la Cour municipale commune de Coaticook.

Session ajournée du  
Conseil Municipal de Compton du 26 mars 2002

## **Hygiène du milieu**

MRC de Coaticook : Appui de la MRC au CRD de l'Estrie concernant le Centre de protection des cours d'eau en milieu agricole  
Comme la MRC de Coaticook, Compton appuie la démarche de la Fondation des lacs et rivières du Canada à l'égard de la création du Centre de protection des cours d'eau en milieu agricole qui serait localisé à Coaticook et desservirait la région de l'Estrie.

## **Aides financières**

Le conseil municipal accorde une aide financière de cent cinquante dollars (150\$) pour la participation de deux étudiants résidant à Compton au projet voyage aux États-Unis dans le cadre du cours « Le XX<sup>ème</sup> siècle, histoire et de civilisations » de l'École secondaire La Frontalière de Coaticook.

Le conseil accorde également cinquante dollars (50\$) au dîner spaghetti organisé par le Corps de cadets de Coaticook..

## **MRC de Coaticook : Regroupement en matière d'assurance collective**

La municipalité de Compton manifeste son intérêt à un éventuel regroupement considérant que les conditions de travail du personnel de Compton ne comprennent pas actuellement l'adhésion aux assurances collectives.

# Mêle-toi de tes affaires... Municipales

Session ordinaire du  
Conseil Municipal de Compton du 2 avril 2002

## Dépôt du rapport financier 2001 et rapport du vérificateur

Un excédent net de 231 228\$ est enregistré à l'État des activités financières.

Tableau du coût des services municipaux prenant en compte les dépenses de fonctionnement plus les frais de financement plus l'amortissement (Immobilisation – subventions gouvernementales) – subventions gouvernementales – services rendus – Gain (perte) sur disposition = **Coût des services municipaux**

| Services municipaux                     | Coût des services municipaux |
|---|------------------------------|
| Administration générale                 | 498 516                      |
| Sécurité publique                       | 339 340                      |
| Transport                               | 402 802                      |
| Hygiène du milieu                       | 329 878                      |
| Santé et bien-être                      | 3 671                        |
| Aménagement, urbanisme et développement | 120 844                      |
| Loisirs et culture                      | 135 652                      |
|   | <b>1 830 703</b>             |

Le total des dépenses de fonctionnement était de 2 331 085\$ au 31 décembre 2001.

## Service de protection contre les incendies

### Formation pompiers

La municipalité autorise l'inscription de trois officiers de la brigade de protection incendie de Compton à la session de formation niveau Profil II : Gérer l'intervention et Recherche de causes et de circonstances d'incendie (RCI), d'une durée de 45 heures. La somme de 1250.00\$ sera versé pour couvrir les frais de cette formation

## Loisirs

### Conseil Sport Loisir : Campagne de membership

La municipalité de Compton demande de devenir membre actif au Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année et joint sa cotisation annuelle de quatre-vingt dollars.

### 5<sup>e</sup> Groupe Scout de la MRC de Coaticook : campagne de financement

Compton accorde une aide financière de cinquante dollars dans le cadre de la campagne annuelle de financement du 5<sup>e</sup> Groupe Scout de la MRC de Coaticook.

### Compton accorde son appui au C.C.S.P.U.E. pour sa demande de maintien de la centrale de coordination à Sherbrooke

Le territoire de la Municipalité de Compton n'est plus desservi par la Centrale de Coordination des appels d'ambulances en Estrie mais plutôt par celle de Longueuil. La municipalité de Compton comprend le désarroi de cette Centrale à l'effet d'être relocalisée à Trois-Rivières.

La municipalité de Compton soutient donc la demande de la Centrale de Coordination des appels d'ambulances en Estrie de maintenir cette centrale à Sherbrooke. Cette initiative a pour but de maintenir un service efficace, bilingue et intégré au réseau de la santé, notamment le lien direct avec l'équipe de traumatologie du CHUS ainsi que le maintien des emplois de qualité. La demande est acheminée au ministre de la Santé et des Services sociaux et à la Régie régionale de ce ministère en Estrie.

# Mêle-toi de tes affaires...

## Municipales

Session ordinaire du  
Conseil Municipal de Compton du 16 avril 2002

### Service protection des incendies

#### Affectation du surplus accumulé à la réserve « Matériel roulant incendie »

Le conseil municipal convient d'augmenter de 16 189\$ la réserve financière aux fins de permettre le remplacement ou l'achat de nouveau matériel roulant du Service de protection contre les incendies de Compton. Le montant de 16 189\$ sera extrait du surplus accumulé de 312 353\$ inscrit au bilan du rapport financier 2001.

Au 31 décembre 2001 selon les états financiers du rapport financier le surplus accumulé de cette réserve était de 16 189\$. Elle est maintenant de 32 378\$.

### Loisirs

#### Aménagement du terrain de soccer à l'École primaire des Arbrisseaux

La municipalité octroie au plus bas soumissionnaire, « Installations électriques R. Théberge Inc. », le contrat de fourniture et de pose des poteaux d'éclairage, de fourniture et d'installation de 18 fixtures de 1000 Watts et les travaux connexes permettant l'éclairage du terrain de soccer de la Municipalité de Compton aménagé à l'École primaire des Arbrisseaux au prix proposé de 23 308.08\$, taxes incluses, plus 1 000\$ de travaux imprévus.

#### Appui des municipalités rurales de la MRC, Barnston-Ouest, de Dixville et de Saint-Herménégilde aux résolutions de Compton

Certaines municipalités déposent un appui officiel aux demandes faites à la Ville de Coaticook relativement aux équipements à caractère supra locale, à une étude de faisabilité de la Cour municipale commune de Coaticook, à l'adhésion de la Ville de Waterville à la Cour municipale commune par extension et au budget révisé.

#### Rapport de la firme « Sylvain Pomerleau architecte » concernant le bâtiment du centre communautaire

Les membres du conseil municipal requièrent de la direction générale la convocation du conseil d'administration du CPE Les Trois Pommes de Compton inc., de monsieur Michel Brière et de l'architecte Sylvain Pomerleau à une rencontre afin de présenter le résultat de l'étude de faisabilité de la conversion en copropriété divisée du bâtiment sise au 29, chemin de Hatley.

### Voirie

#### Demande de subvention discrétionnaire auprès de Mme la députée Monique Gagnon-Tremblay

Le projet de réfection du chemin Cookshire étant admissible au budget discrétionnaire dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal de notre députée madame Monique Gagnon-Tremblay ; le conseil municipal soumet à la députée du comté de Saint-François à l'Assemblée Nationale du Québec, une demande d'aide financière concernant les travaux du chemin de Cookshire estimés à 55 000\$ admissible au budget discrétionnaire de notre députée dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

### Régie des alcools, des courses et des jeux

Le conseil ne s'oppose pas à la demande de permis de production artisanale de vin au 455, chemin Flanders.

### Office municipal d'habitation de Compton

#### Dépôt du rapport financier de l'exercice financier 2001

Ce rapport financier fait état d'un déficit de 29 758.00\$ aux résultats de tous les ensembles immobiliers de l'exercice. Conséquemment les contributions des partenaires se répartissent comme suit :

|                                | Budget   | Réel     |
|--------------------------------|----------|----------|
| Société d'habitation du Québec | 36 349\$ | 26 782\$ |
| Municipalité de Compton        | 4 039\$  | 2 976\$  |

# Mêle-toi de tes affaires... Municipales

Session ordinaire du  
Conseil Municipal de Compton du 16 avril 2002 (suite)

## **Adoption du projet de règlement**

Le conseil municipal approuve le projet de règlement concernant la division du territoire de la municipalité en six districts électoraux qui sera soumis à la procédure de consultation publique conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

## **Aide financière**

### **Techniques policières du Collège de Sherbrooke.**

Compton accorde une aide financière de cent dollars à la Campagne de financement JEVI organisée par les étudiants en Techniques policières du Collège de Sherbrooke.

### **Comité de la Journée de l'Unité**

Le conseil municipal accorde une aide financière de deux cent cinquante dollars (250\$) au Comité de la Journée de l'Unité dans le cadre des activités entourant la Journée de l'Unité Notre-Dame et les Journées Mondiales de la Jeunesse 2002.

### **École Louis St-Laurent : Félicitations et appui**

Le conseil municipal félicite le conseil des élèves de l'école primaire Louis-St-Laurent de Compton pour leur travail de récupération du papier et du carton et de leur travail de sensibilisation de leurs pairs à la récupération du plastique.

Le conseil répond favorablement à leur demande de fourniture gratuite de deux bacs de récupération.

## **Comité de relance**

Madame la conseillère Josée Roy fait état que madame Manon Thibeault, messieurs Daniel Beaudoin et Louis Poulin ainsi que la déclarante, ont démontré un intérêt à faire partie du Comité de relance de Compton tel que recommandé à la Politique sur la ruralité.

Monsieur le maire demande de reporter à la prochaine session la création et les nominations afin de lui permettre de solliciter d'autres membres.

## **DIVISION EN DISTRICTS**

Article 1 - Le territoire de la Municipalité de Compton est, par le présent règlement, divisé en six (6) districts électoraux, tels que ci-après décrits et délimités :

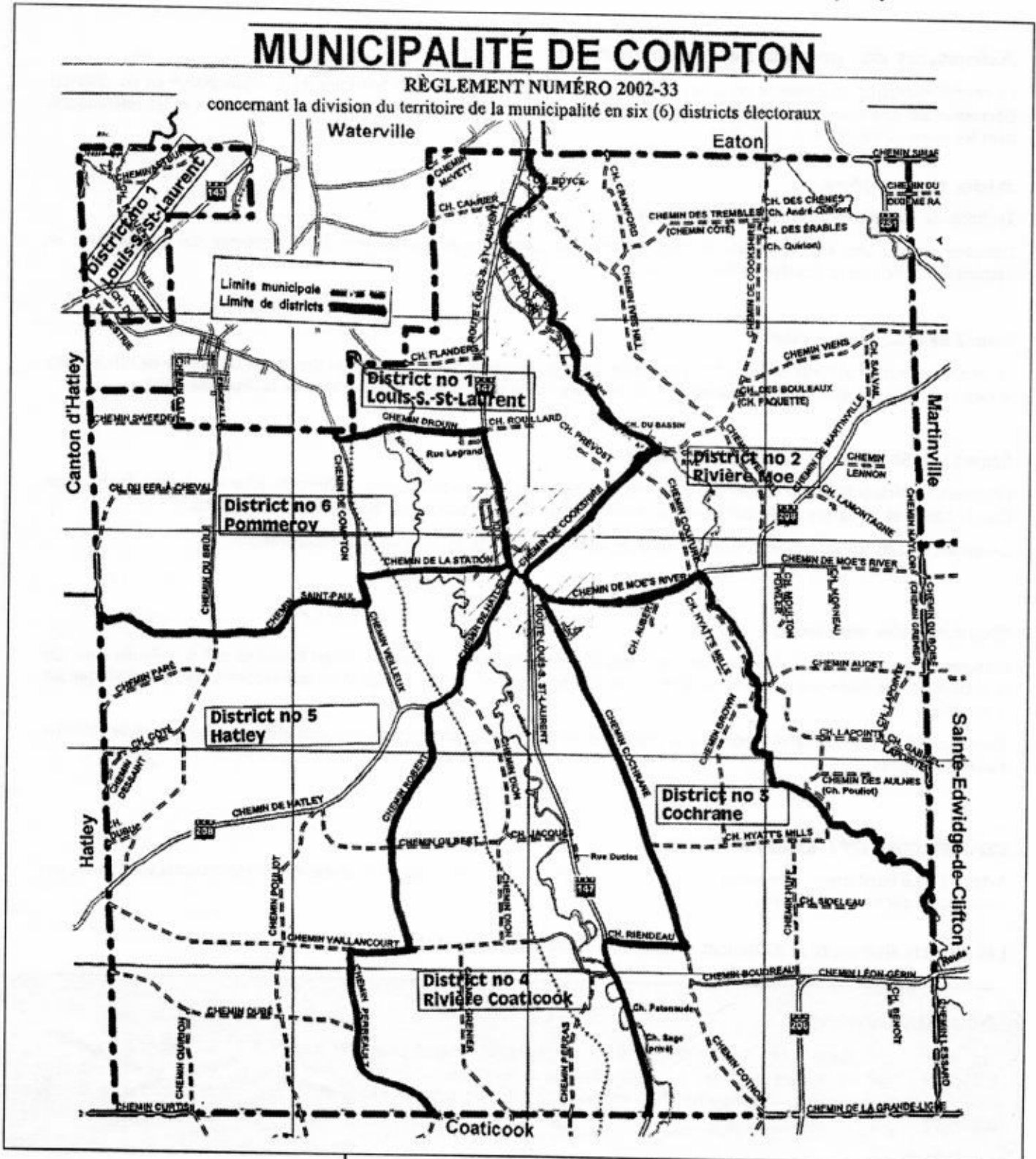
**Les districts électoraux se délimitent comme suit : (voir page suivante)**

## **Avertissement**

Les résumés des réunions du Conseil Municipal et des règlements municipaux sont publiés à titre d'information et font l'objet d'une réécriture dans un effort pour les rendre plus accessibles. Ils n'ont aucune valeur légale et ne lient ni la municipalité ni la rédaction. Vous pouvez bien entendu consulter les procès-verbaux et les règlements originaux au bureau municipal.

# Mêle-toi de tes affaires... Municipales

Session ordinaire du  
Conseil Municipal de Compton du 16 avril 2002 (suite)



## INFO-MUNICIPALITÉ

### HORAIRE DU BUREAU DE L'HÔTEL DE VILLE

Du lundi au vendredi entre 9 h et 16 h

Téléphone: 835-5584

Télécopieur: 835-5750

Pour les urgences -

Pagette numéro - 573-4374

Session du conseil : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois à 20 h 00 à l'Hôtel de Ville

### CUEILLETTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Pour l'ancien territoire de Compton :  
Cueillette les lundis

Pour l'ancien territoire de Compton  
Station : Cueillette les mercredis

Vos ordures doivent être en bordure de la route pour 6 h le matin..

### CUEILLETTE SÉLECTIVE

La collecte sélective se fera selon les dates habituelles de votre secteur. La collecte sélective a lieu durant les congés fériés, sauf les jours suivants : Noël et le jour de l'An. Veuillez déposer vos bacs avant 7 h le matin.

Bacs à récupération - 5 \$ à l'hôtel de ville

### PERMIS DE CONSTRUCTION - COURS D'EAU

Vous avez des projets de construction, d'agrandissement, de rénovation, d'installation d'une piscine, d'aménagement et d'entretien d'un cours d'eau ?

Veuillez communiquer avec M. Alain Beaulieu, inspecteur en bâtiment et environnement au - 835-5584 ou au - 835-5436 afin d'obtenir un permis au préalable ainsi que toutes les informations

nécessaires concernant les usages autorisés dans votre secteur et les normes d'implantations.

### PERMIS DE FEU

Permis de feu d'artifices obligatoire sous peine d'amende. 835-5584

Ne serait-ce que pour votre protection et celle du voisinage.

### LICENCE DE CHIENS

10 \$ - OBLIGATOIRE

### SYSTÈME D'ALARME

Enregistrement à l'hôtel de ville

*Une équipe de spécialistes  
à votre service*



**Desjardins**

**Caisse populaire Desjardins  
des Verts-Sommets de l'Estrie**

**Siège social : 155, rue Child, Coaticook • Téléphone : 849-9822**

**Centres de service :** Compton    East Hereford    Martinville    Ste-Edwidge    St-Herménégilde    Waterville  
Tél. : 835-5475    Tél. : 844-2327    Tél. : 835-5715    Tél. : 849-2264    Tél. : 849-4043    Tél. : 837-3111

# A Summary of Selected Minutes

## Extracts of the Municipal Council Meeting of April 16, 2002

The council awarded a contract to the lowest bidder, Installations électriques R. Théberge Inc., to install the necessary poles and equipment and to install 18, 1000-watt lights at the municipality's Soccer Field at the Arbrisseaux Primary School. The contract totaled \$ 23,308.08, plus taxes, in addition to an additional \$1000 to cover unforeseen labour.

A request whereby the municipality would extend the length of Paul Street in Compton was rejected by the council.

The council approved a regulation whereby the municipality is divided into six electoral districts as follows:

**Electoral District #1 ( Louis-S.-St.Laurent ) ( 371 voters )** This district encompasses the territory beginning at the intersection of chemin de Cookshire and the Louis-S.-St-Laurent highway, a section of the Louis-S.-St-Laurent highway, chemin Drouin, to the meeting with chemin de Compton to the municipal limit, the Moe River and the chemin de Cookshire back to the starting point. Electoral District #1 also includes the enclave situated between the municipalities of Waterville and Hatley.

**Electoral District #2 ( Moe's River ) ( 392 voters )** Beginning at the junction of the municipal territory and the Moe River, the river, chemin Cochrane, a section of the Louis-S.-St-Laurent highway, chemin de Cookshire, the Moe River back to the starting point.

**Electoral District #3 ( Cochrane ) (367 voters)** Includes an area encompassed by the junction of the Moe River, eastward to the municipal limit, a section of the Louis S. St.Laurent highway, chemin Riendeau, chemin Cochrane and a section of the Moe's River Road.

**Electoral District #4 ( Coaticook River) (364 voters)** Includes and area encompassing a section of the Louis S. St.Laurent highway to the limit of the municipality to the south, the chemin Perreault, the chemin Vaillancourt, the chemin Robert and the chemin Hatley back to the junction with the Louis S. St.Laurent highway.

**Electoral District #5 ( Hatley) ( 415 voters)** Beginning at the intersection of the Hatley road and the Louis S. St.Laurent highway, and including the chemin Robert, the chemin Vaillancourt, the chemin Perreault, the Horseshoe Road, chemin St. Paul, the Station Road and a portion of the Louis S. St.Laurent highway back to the starting point.

**Electoral District #6 (Pommeroy) (396 voters)** Starting where the Louis S. St.Laurent highway meets the Station Road, and including chemin veilleux, chemin St. Paul, Horseshoe Road, chemin Compton, chemin Drouin and a portion of the Louis S. St.Laurent highway back to the starting point.

## Extracts of the Municipal Council Meeting of April 2, 2002

The financial report and the auditor's statement for the year 2001 were submitted. It was noted that a net surplus of \$ 231,228 was reported. The total of expenses for the period was \$ 2,331,085.

In-service training for three members of the Compton Fire Department with respect to management intervention and research into the circumstances and causes of fires was approved. The course lasts 45 hours and involved a total cost of \$1250.

Council also approved the registration of the fire chief and the local environmental inspector to attend a one-day training session concerning the discharge of petroleum products at a cost of \$345.08

Financial assistance in the amount of \$50 was awarded to the 5th Scout Troop of the Coaticook MRC.

Concerning the movement to keep an 'ambulance call center' in Sherbrooke.

The territory within the Municipality of Compton is no longer served by the 'Estrie Ambulance Co-ordination Center' but rather by the center in Longueuil. The council is aware of the confusion that will result should this center be transferred to Trois-Rivières. The Council supports the initiative to maintain a control center in Sherbrooke which would result in a more efficient and bilingual service. This support is to be made known to the Minister of Health and Social Services as well as to the local Health Board.

# Mêle-toi de tes affaires... Municipales

## Message À l'occasion de la fête nationale



À l'occasion de la fête nationale des Québécoises et des Québécois, je vous souhaite de célébrer dans la joie votre fierté d'être des bâtisseuses et des bâtisseurs d'une société libre, dynamique et tolérante.

Officiellement, il y a 25 ans cette année que la fête nationale des Québécoises et des Québécois est célébrée, mais dans les faits c'est au 17<sup>e</sup> siècle que les Canadiens-français ont commencé à célébrer la Saint-Jean-Baptiste. Cette fête a pris tellement d'ampleur au cours des siècles qu'en 1925, le 24 juin a été proclamé congé férié.

Aujourd'hui, le 24 juin est synonyme de fête à la grandeur du territoire québécois. Des milliers de Québécoises et de Québécois, de toutes origines culturelles, s'animent avec fierté pour célébrer ce jour de fête nationale.

**Que cette fête se déroule dans la joie et la fraternité...  
« Et si on se lançait des fleurs ».**



MONIQUE GAGNON-TREMBLAY

Député de Saint-François et adjointe au Chef de l'Opposition officielle  
Présidente de la commission des affaires sociales.

## Annexion du territoire enclavé de Compton Au territoire de la ville de Waterville

Le conseil municipal de Compton s'est prononcé favorablement sur le règlement n° 441 adopté par la Ville de Waterville décrétant l'annexion d'une partie de Compton à leur territoire.

Si les personnes habiles à voter de ce territoire visé par l'annexion approuve ledit règlement, la Municipalité de Compton demande à la Ville de Waterville, une compensation de 150 000\$ payable sur cinq ans en cinq versements égaux au lieu de l'offre de 65 000\$ de Waterville payable sur deux ans.

Une procédure d'enregistrement des électeurs du territoire visé est prévue à cet effet le 10 juin 2002 à l'Hôtel de ville de Compton.

C'est à suivre...

### Dernières nouvelles O.T.J.

Il y aura de l'OTJ encore cette année à Compton. Mme la conseillère Josée Roy a recruté des bénévoles qui siégeront au sein des Explorateurs de Compton. Toutes les informations vous seront transmises par circulaire via le sac d'école de votre enfant ou par le courrier.

### Rappel

3<sup>e</sup> versement de taxe : 25 juin 2002

4<sup>e</sup> versement de taxe : 26 août 2002

### Please note that the Annual Strawberry - Ice Cream Social,

sponsored by the Moe's River Community Association, will be held at the church in Moe's River on Sunday, July 7 between 2 and 5 p.m., rain or shine. In addition to lots of food, there will also be continuous live music for your enjoyment. Please try to bring a lawn chair. Admission is \$4.50 for adults and \$2.00 for children 5 -12 years.

### N'oubliez pas le « party » annuel « Fraises et Crème Glacée »

à l'église de Moe's River, dimanche le 7 juillet de 2 h à 5 h.  
Spectacle musical.

Adultes : 4.50\$;  
6 à 12 ans : 2.00\$.

Parrainage de L'Association Communautaire de Moe's River.  
N'oubliez pas vos chaises de parterre.

# Mêle-toi de tes affaires... Municipales

Province de Québec  
Municipalité régionale  
de comté de Coaticook  
Municipalité de Compton

## Avis public

### AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 181-54-2002

Le règlement numéro 181-54-2002 modifiant le règlement de zonage numéro 181 du village de Compton afin de permettre les usages ateliers d'usinage et fabrication de produits métalliques divers dans la zone C-44 est entré en vigueur le 15 mai 2002.

Une copie du règlement peut être consultée à l'Hôtel de ville située au 3, chemin de Hatley, bureau 201 de 9h00 à 16h00 du lundi au vendredi.

Compton, ce 29 mai 2002.

SYLVIE DOLBEC  
Secrétaire-trésorière

## Fête Nationale du Québec à Compton

### Horaire :

#### Au Récré-O-Parc de Compton le 23 juin

(reporté au 24 juin en cas de pluie)

- 18h00 : Animateurs costumés, maquillage, chasse aux Trésor du Fleur de Lys
- 19h00 : Hommage au drapeau
- 19h30 : Discours patriotique et mot de Mme la députée Monique Gagnon-Tremblay
- 20h00 : Disco et chansonnier
- 21h30 : Feux de joie
- 22h00 : Feux d'artifices
- 24h00 : Fin des activités

On invite les commerces et résidences de Compton à décorer leurs parterres et galeries aux couleurs de la Fête : bleu, blanc et jaune

La surveillance du site et la sécurité seront assurées par les agents de la Sûreté du Québec suite à une entente avec la municipalité.

Les profits de la vente de boissons et d'aliments seront versés en partie dans un fonds spécial de la municipalité et au Local des Jeunes de Compton.

**Aucune bouteille ou cannette de boissons alcoolisées ne sera admis et toléré sur le site sous peine d'expulsion.**

## Collecte de résidus domestiques dangereux

### Organisée par la Régie inter municipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook

SAMEDI LE 29 JUIN 2002 de 9h à 15 h

#### Produits acceptés :

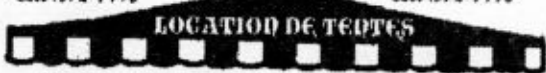
Peintures, solvants, herbicides, insecticides, huiles, piles sèches, batteries de véhicules, etc.

#### Lieu de dépôt :

Coop des Cantons de Coaticook  
96, rue Main est, Coaticook

Réservez tôt !!  
Tél : 849-2068  
Cell : 572-7196

Réservez tôt !!  
Tél : 849-2068  
Cell : 572-7196



**François Vanasse & Chantal Raymond**

Pour vos réceptions extérieures

Plusieurs grandeurs  
à disposition

Si ce n'est  
**TENTES**

Visitez notre site web

[www.dramadate.com/tente/locationvanasse](http://www.dramadate.com/tente/locationvanasse)

Nous faisons l'installation  
sur le terrain de votre choix

## EXCAVATION CAMIL BARRETTE INC.

- Pelle hydraulique
- Travaux agricoles & forestiers
- Godet drainage
- Godet fossé



8260 Rte. Louis-S. St-Laurent  
Compton, Qué. J0B 1L0

R.B.Q. 8272-0814-57

Tél. : 849-6823

Cell : 572-2808

Pag. : 577-8764

**EMBAUCHEZ**  
des étudiants...

*Soyez gagnant*

## **Le Centre des ressources humaines Canada** pour étudiants de Coaticook ouvre ses portes !

Le Centre de ressources humaines du Canada pour étudiants (CIERC-É) Coaticook est maintenant ouvert et ce, jusqu'au 19 juillet 2002. L'équipe du CHRC-É offre gratuitement des services aux étudiants qui sont à la recherche d'un emploi d'été ainsi qu'aux employeurs qui désirent embaucher des étudiants pour la saison estivale. De plus, des offres d'emploi sont affichées sur les babillards du centre ainsi que dans le site Internet au :

**Le Centre est ouvert de 8h 15 à 12h et de 13h à 16h du lundi au vendredi (le**

**mercredi de 9h 30 à 16h) et est situé au 14, rue Adam à Coaticook.**

**Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre un agent d'emploi d'été par téléphone au (8 19) 849-6899.**

Les Centres de ressources humaines du Canada pour étudiants font partie de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada. Cette stratégie est au cœur du plan d'action sur les compétences et l'apprentissage du gouvernement du Canada, Le savoir: clé de notre avenir.

**Pour plus de renseignements :**

Mona Laureti et/ ou José Jarquin  
Agents d'emploi d'été étudiants  
Centre des ressources humaines du Canada  
pour étudiants de Coaticook  
**(819)849-6899**



## **Le vandalisme**

**Tout d'abord, qu'est-ce que le vandalisme ?**

Le vandalisme est le fait de poser une action afin d'endommager, de détruire ou de rendre dangereux, volontairement un bien public.

Les actes de vandalisme sont des crimes, qu'il s'agisse de faire des graffitis sur les murs, d'allumer un feu de poubelle ou d'endommager la propriété. La personne qui en aide une autre à détériorer un bien qui n'est pas le sien est aussi coupable que le vandale lui-même.

Toute personne qui commet un acte de vandalisme commet un acte criminel, et est passible de poursuite judiciaire.

En tant que membre de votre communauté, vous avez la responsabilité et le devoir de protéger non seulement vos biens propres, mais également les biens publics.

**Voici quelques conseils pratiques :**

- Si vous constatez qu'un individu est en train de commettre un acte de vandalisme, avertissez immédiatement la police ou les autorités compétentes.
- N'intervenez pas physiquement; avertissez seulement le vandale.
- Essayez de retenir le plus de détails possibles au sujet du vandale.
- Expliquez à vos enfants que les actes de vandalisme sont des crimes et que de tels comportements peuvent entraîner un casier judiciaire qui les suivra tout au long de leur vie.
- Sensibilisez vos enfants à ce phénomène et encouragez vos voisins à en faire autant.
- Donnez le bon exemple à vos enfants.

En agissant ainsi, vous éviterez peut-être des problèmes à vos enfants. Sachez que si l'un de vos enfants commet du vandalisme, vous vous exposez à d'éventuelle poursuite civile pour dommages et intérêts.

**Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec votre service de police.**

*Aidez-nous à vous aider !!*  
**Aidez-nous à vous aider !!**

LT LUC PELLERIN  
Directeur de Poste  
MRC de Coaticook

# Nouveau terrain de soccer à Compton

Pour ses 20 ans d'existence, l'Association de soccer-football Coaticook-Compton inaugure un nouveau terrain de soccer à Compton

TEXTE ET PHOTO : LISETTE PROULX

**Quelle joie pour l'Association de soccer-football Coaticook-Compton lors de son 20<sup>e</sup> anniversaire, d'inaugurer le nouveau terrain de soccer de Compton par le premier match officiel de la saison, le 20 mai dernier !**

L'école des Arbrisseaux fournissant gratuitement l'emplacement, la municipalité de Compton avait débuté dès l'automne 2001 des travaux d'aménagement du terrain au coût de 8550\$. Au printemps 2002, la somme de 24,577 \$ fut investie pour l'installation d'un système d'éclairage qui permettra aux équipes de jouer en soirée. Le terrain étant réglementaire, plusieurs tournois régionaux pourront se disputer dans notre municipalité. D'ailleurs, il est prévu que le Mistral, l'élite du soccer de l'Estrie viendra jouer un match à Compton au courant de l'été. Les jeunes joueurs et joueuses de Compton et des environs ainsi que la population

étudiante de l'école des Arbrisseaux auront accès à un excellent terrain qui permettra un excellent calibre de jeu lors de la pratique de ce sport de plus en plus populaire au Québec.

Lors de l'inauguration, Mme Linda Drouin de Compton, présidente de l'Association de soccer-football Coaticook-Compton depuis trois ans, a tenu à féliciter la municipalité de Compton pour son implication envers les jeunes de la région. De plus, c'est avec une sincère gratitude que Mme Drouin a voulu faire l'éloge des pionniers du soccer dans la région. « Sans vous et votre dévouement depuis tant d'années, nous n'aurions pu être ici ce soir. » disait-elle en remerciant de façon spéciale, les plus anciens bénévoles dont M. Benoît Côté de Compton. M. Côté, bénévole bien connu de la municipalité est celui qui en 1970 avait démarré chez nous, la pratique de ce sport. Parmi les autres pionniers, il faut mention-

ner M. Armand M'Batika, M. Pierre Ouellet et Mme Claire Viens. « Ces bénévoles ont toujours été là pour recruter, encourager et soutenir par leur présence. Un grand merci dit-elle. »

Invité à prendre la parole, le maire Fernand Veilleux a tenu lui aussi à remercier les bénévoles qui se sont impliqués sans relâche au cours des années. Il a également tenu à signaler la subvention discrétionnaire de 3000\$ que la députée Monique Gagnon-Tremblay a bien voulu verser à ce projet dans le cadre du programme de soutien à l'action bénévole. Mme Johanne Prévèreau représentait Mme Monique Gagnon-Tremblay à l'événement.

**Bon soccer et bonne saison !**



*Mme Brigitte Raymond - directrice de l'école des Arbrisseaux, M. Fernand Veilleux, maire de Compton, Mme Johanne Prévèreau - représentante de Mme Monique Gagnon Tremblay et Mme Linda Drouin, présidente de l'Association de Soccer-fottball Coaticook - Compton.*

*Le maire Veilleux donne le coup d'envoi !*





*Le Bocage*  
Relais et festin gastronomique

*Fine cuisine régionale*

**François Dubois**  
424, chemin Moe's River, 208 Est  
Compton (Québec) J0B 1L0  
(819) 835-5653

Ouvert 7 jours, réservations requises  
[www.lehocage.qc.ca](http://www.lehocage.qc.ca)



**SERVICE  
D'AIDE  
DOMESTIQUE**

DE LA RÉGION DE COATICOOK  
294, rue St-Jacques Nord (2e étage)  
Coaticook

Entretien ménager  
Téléphone: **849-7716**  
ou encore: **849-7716**  
Télécopieur: **849-4747**

Projet École Active

## Aménagement d'un terrain de basket-ball à l'école Louis-St-Laurent de Compton.

À l'école Louis-Saint-Laurent nous voulons que nos élèves s'activent en pratiquant des sports accessibles et appréciés dont le basket-ball.

Pour ce faire nous voulons améliorer notre terrain de basket-ball de façon règlementaire tout en le rendant accessible à tous les groupes d'âges de l'école et de la communauté. Nous devons donc prévoir des nouveaux poteaux solides, des panneaux, buts et filets plus résistants. Aussi, de nouvelles lignes devront être repeintes sur la surface asphaltée existante qui devra être élargie pour répondre aux normes.

Afin de réaliser cette première étape qui s'inscrit à l'intérieur d'un projet de réaménagement de notre cour d'école, le comité du parc école prévoit organiser une levée de fonds dès l'automne. Ce comité qui travaille en concertation avec la municipalité de Compton est composé de parents, de membres de la communauté et de représentants de l'école.

Dans le cadre du projet « École Active » proposé par le Conseil Sport Loisir de l'Estrie et Kino-Québec, nous avons donc présenté notre projet pour apprendre dernièrement que leur support nous serait accordé pour un montant de 500,00\$. Sincère merci!

Il est important de mentionner que déjà, des dons ont été recueillis auprès d'organismes du milieu dont le comité Alcool et Drogue, le club Optimiste et Carrefour Loisirs totalisant une somme de 800,00\$. Merci !

Ce projet est évalué au montant de 4000,00\$.

Il n'y a pas de cause minime, surtout quand il s'agit de faire bouger nos jeunes qui en ont grand besoin.

MARIELLE GENEST  
Directrice  
École Louis-Saint-Laurent



## Bravo

aux joueurs de Kinball de Compton.

L'équipe jumelé avec des joueur de fleurimont ont représenté les couleur de l'estrie, au tournoi provincial au PEPS de l'université Laval à Québec Ils se s'ont classé 3<sup>me</sup> au préliminaire sur 15 et éliminé en demi final ce fut une belle très expérience pour tous ces jeunes. Entraîneur Stéphane Leblond, joueurs, Marc-Gabriel Viens, Patrick Veilleux, Nicolas (de Sherbrooke) Mélanie Gaudreau Rémi Veilleux, Alexandre (de Fleurimont) Anthony Chivinski



# BRUNELLE

## ÉLECTRONIQUE (1986) Inc.

Vente et réparation

Location de vidéo

Installation d'antennes

10, rue Main Ouest, Coaticook (Québec) J1A 1P2

Tél. : (819) 849-3608 - (819) 849-4433

Télec. : (819) 849-4005

Votre conseiller : Gilles Garant

## Echo du lecteur



### Le testament de John Grisham,

traduit de l'américain par Benjamin  
Legrand des éditions Laffont.

Il t'arrive de lire une histoire qui te tient en haleine du début à la fin ? Ce livre qui t'attire à tout instant au point de négliger tout le reste. Et bien, l'histoire du Testament a eu cet effet sur moi. John Grisham est un auteur de best sellers. Souviens-toi de La firme, L'affaire Pélican, Le client, L'associé, Le maître de Jeu. Le testament est son 10e roman et tous ont connu un succès monstrueux. Pour la plupart, on a fait des films.

Un vieil excentrique milliardaire signe son testament pour ensuite se jeter par la fenêtre du 14<sup>e</sup> étage de son édifice. Il lègue toute sa fortune à sa fille illégitime. Comment cette femme de 42 ans réagira-t-elle en apprenant la nouvelle ? Il faut d'abord la retrouver. On sait seulement qu'elle est missionnaire au Brésil au plus profond de la jungle. Son père, la vie mondaine et surtout l'argent, elle s'en fout éperdument. La tâche de retrouver cette riche héritière revient à un avocat sortant d'une cure de désintoxication et ayant à son crédit un lourd passé de problèmes.

Les enfants légitimes au nombre de six, n'acceptent pas d'être déshérités par leur père. Il y a une panoplie d'avocats qui s'attourent pour défendre les droits de ceux-ci, mais surtout pour s'enrichir. Dans ce livre, c'est le récit qui passionne, plus que la qualité de l'écriture.

Bonne lecture

RITA LAMBERT

## Echo santé naturelle

### Les élixirs floraux

Il semble que les élixirs floraux aient des origines très anciennes. C'est le Dr Bach un médecin anglais qui au début du siècle a relancé la fabrication et l'utilisation des élixirs floraux comme nous les connaissons présentement. Un élixir floral est un concentré vibratoire de première qualité obtenu par les fleurs -- cueillis par une journée ensoleillée. Elles sont cueillies avec l'aide d'une feuille de la fleur et d'un cristal de quartz et sont déposées sur l'eau distillée dans un bol en verre transparent. Placez le bol près des plantes qui ont fourni les fleurs au soleil. Recouvrez d'un voile transparent pour éviter les insectes. On laisse flotter les fleurs sur l'eau environ de 3 à 7. Heures par temps ensoleillé. Le concentré est ensuite filtré et entreposé dans des bouteilles ambrées sous une pyramide. À ce stade on ajoute un agent de conservation comme l'alcool ou on procède immédiatement à la dilution. L'élixir de datura est le seul élixir de fleur qu'on fait à la lumière de la pleine lune. Les élixirs floraux peuvent être pris en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> dilution. En 7<sup>e</sup> dilution, il ne reste que l'aspect vibratoire de la plante. L'action des élixirs se situe plutôt sur les plans supérieurs, astral mental et il est évident que le physique et le spirituel y sont sensibles aussi.

**Enfants :** Les élixirs floraux bien choisis engendrent chez les enfants des réponses très positives et extraordinaires et souvent plus rapidement que chez l'adulte. Très utile pour les animaux.

**Posologie :** 4 à 7 gouttes sous la langue ou un peu d'eau plusieurs fois par jour. Comptez dix secondes avant d'avalier. **Pour les enfants, diminuez le nombre de gouttes ou ils peuvent être sur leur corps et les masser.**

**Contre-indication :** Éviter tout ce qui contient de la caféine, car ceci entrave le travail des élixirs.

Élixir d'achillée : grossesse, protection, équilibre les émotions, sensibilité.

Élixir ail : libère les peurs, insécurité, stimule le métabolisme.

Élixir aubépine : apaise et équilibre le centre cardiaque.

Élixir bourrache : tristesse, découragement, moments difficiles de la vie.

Élixir camomille : idéal pour les enfants (ex : hyperactif saute d'humeur).

Élixir lavande : rééquilibre le système nerveux, personne sensible.

Élixir lilas : relaxe la structure musculaire, soulage les inflammations dues aux nerfs coincés.

Élixir pissenlit : agit sur la circulation énergétique du dos, régénère la colonne vertébrale, agit sur les pensées et émotions.

Élixir valériane : tranquillisant, calmant, aide à contrer les insomnies, apporte équilibre, flexibilité chez les personnes sensibles.

NICOLE RUEL  
Étudiante en herboristerie  
835-0348

# St-James de Compton

## L'église anglicane St-James de Compton célèbre son 175<sup>e</sup> anniversaire

TEXTE: BRUCE PATTON

TRADUCTION ET PHOTO: LISETTE PROULX

En 1812, les Anglicans de la région de Compton se rencontraient déjà dans des maisons privées pour célébrer leur Foi. C'est en 1827 qu'ils décidèrent d'ériger l'église St-James afin de se doter d'un lieu du culte pour leur religion.

Le 21 juillet de cette année, ce prestigieux monument Comptonnois célébrera son 175<sup>e</sup> anniversaire. Déjà plus de 900 invitations ont été envoyées aux anciennes étudiantes du King's Hall Ladies College. Cependant, les activités prévues pour cette journée ne sont pas réservées uniquement aux anciennes du King's Hall

Le grand public, anglophone et franco-phonique est chaleureusement invité à participer aux festivités. Cette église n'étant qu'une des 8 églises anglicanes de la grande paroisse de Coaticook, la congrégation de toutes ces églises est attendue à l'événement

L'église peut accueillir environ 300 personnes. Les activités de la journée débiteront par un service religieux à 10h30. Si un grand nombre d'anciennes du King's Hall manifestent l'intention d'assister à l'événement, deux services religieux seront chantés ce matin-là. Le premier à 9h30 sera ouvert au grand public. Le second, débutant à 11h00 sera réservé aux anciennes étudiantes du King's Hall.

Les deux services seront célébrés par le pasteur actuel de l'église : Curtis Patter-

son. C'est cependant le révérend Ronald Smith qui prononcera le sermon à chacun des services. Le révérend Smith a servi la congrégation de 1972 à 1985.

À 14h00, les gens pourront admirer des Anglicans (et non Angliques), parés de costumes d'époque, nous jouer « Une célébration du bon vieux temps ». Sous la direction de Laura Enright de Compton, cette « petite saucette théâtrale » tentera de reconstituer certains des événements qui ont amené les gens de l'époque à bâtir l'église.

Les aspirants acteurs, jeunes et moins jeunes, francophones ou anglophones, désirant participer à la présentation devraient contacter Mme Enright au 835-0559. Les répliques seront brèves.

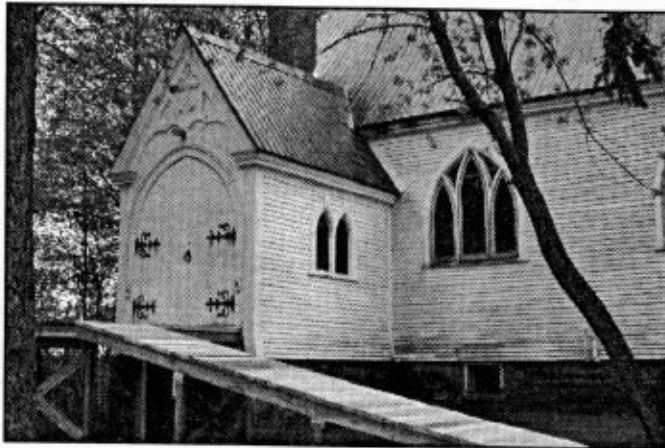
Cependant, les comédiens tout comme l'auditoire seront appelés à joindre leur voix aux chansons d'hier qui seront entonnées lors de la pièce. Des feuilles de chants seront fournies.

Pendant l'heure du dîner, les anciennes étudiantes du King's Hall et les autres participants qui le désirent auront l'opportunité de s'offrir un repas à l'hôtel King's Hall, à quelques pas de l'église St-James.

Toute personne souhaitant obtenir plus de renseignements au sujet de ces activités est priée de contacter :

Robert ou Janet Shepherd au :  
(819) 835-5602

ou Russell ou Sue Nichols au :  
(819) 835-9117.



*La rampe d'accès pour personnes handicapées construite spécialement pour l'événement.*

**Petites douceurs quotidiennes...**

**En promotion pour le mois de juin...**

Faite l'essai gratuitement du nouveau mascara Astonishing Lengths. Si vous n'êtes pas entièrement satisfaite, retournez-nous tout simplement le produit.

**Demandez votre brochure AVON gratuite.**

Ginette Lachance  
REPRÉSENTANTE AVON DEPUIS 25 ANS

**835-9525**

**Danye Hébert**  
Graphisme/Illustration

**Demi-prix**  
pour la première facture de tout nouveau client.\*

\* S'applique sur le taux horaire, jusqu'à concurrence de 40 heures

**835.0970**

Pour le plaisir de créer...

# St-James de Compton

## Un peu d'histoire

L'actuelle Église St. James à Compton fut inaugurée en septembre 1887. C'était la deuxième église à être construite sur ce site. La première ayant été bâtie en 1827. Le terrain, d'une grandeur de onze acres fut donné par M. Jonathan Draper et M. Cyrus Warner en 1827.

En 1853 l'église est déménagée sur le chemin Hatley dans un autre secteur de la municipalité et est revendue en 1886. La même année s'amorce la construction de l'église St-James actuelle sur le lot d'origine.

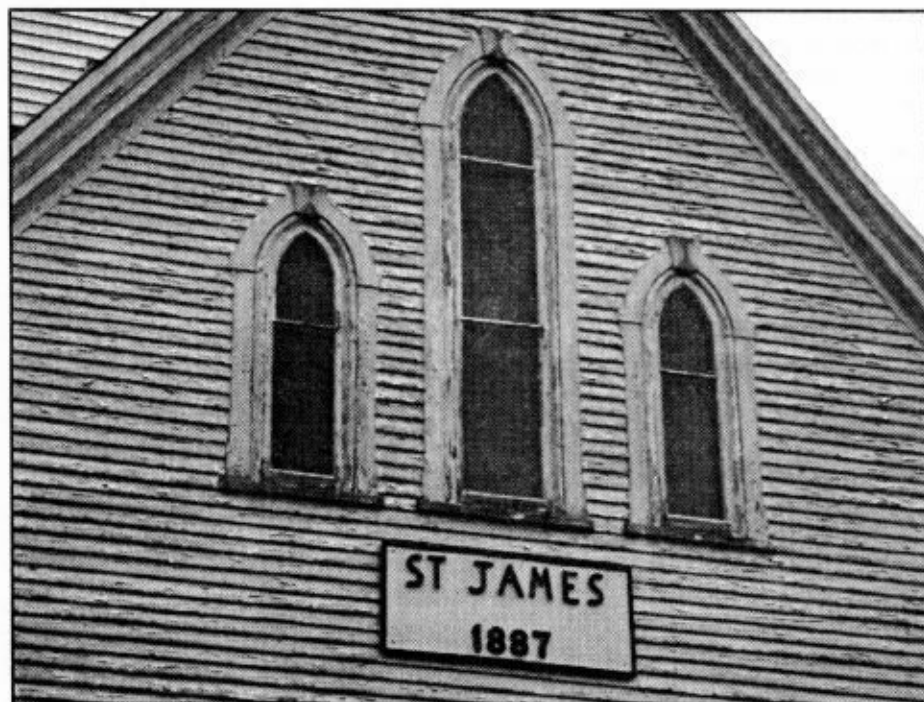
En 1812 le révérend Charles Stewart célébrait les premiers services anglicans dans des maisons privées. Le premier pasteur à résider à Compton est le révérend C.P. Reid en 1840. En 1876, un nouveau presbytère est construit près de l'église. En 1870, arrive le révérend Joseph Dinzey. Il dirigera la construction du King's Hall. En 1876, il est remplacé par le révérend George Parker qui y demeure jusqu'en 1908. Le terme le plus long servi par un pasteur à l'église St. James.

C'est pendant ce mandat que se construira la présente église. L'architecte est M. D. Black de Boston dans l'état du Massachusetts. En 1825, le presbytère est vendu au pensionnat King's Hall. En retour, les services de leur aumônier sont prêtés à l'église St. James. Celui-ci enseignait également au pensionnat. Cette entente ne prit fin qu'en 1972 à la fermeture de l'école King's Hall.

En 1973, la grande paroisse de Coaticook est formée. Elle inclut Compton. Le pasteur déménage alors à Coaticook. Jusqu'à ce jour, un service est offert à St-James à 8h, à toutes les deux semaines, de Pâques jusqu'à l'Action de grâce. L'hiver le service se tient dans les maisons privées, faute de chauffage adéquat dans l'église durant la période froide. La congrégation compte 40 membres, dont seulement douze à quinze sont actifs.

En juillet 2002, l'église St. James célébrera ses 175 ans d'existence depuis la construction de la première église à Compton. Cette magnifique église a besoin de réparations, les coûts sont évalués à 25,000 \$, en plus d'une nouvelle fournaise. Durant les dernières années, les membres ont investi au moins 15,000 \$ pour réparer le toit et le clocher.

Le pasteur actuel se nomme Curtis Patterson et les directeurs de l'église sont Russell Nichols et Robert Shepherd.



## Coiffure Navaho

pour elle et lui  
avec ou sans rendez-vous

6795, Rte Louis-5 St-Laurent  
Compton (Auberge Chez Bert)  
JOB 1L0

Tel. : (819) 835-0223

Coiffeuse styliste :  
**Sylvie Laperle**

## Clin d'Oeil Beauté

Centre de Beauté

COIFFURE  
BRONZAGE  
MANUCURE  
POSE D'ONGLES



ÉPILATION :  
- À LA CIRE  
- AU SUCRE

92 Queen, (à côté du Valentine)  
Lennoxville, (Québec), J1M 1J4

☎ (819) 569-9147

Ginette Lemieux, prop.

We speak english

# Compton's St. James

## Compton's St. James Anglican Church

to Celebrate 175<sup>th</sup> Anniversary

By BRUCE PATTON

It was a way back in 1827 that the members of the Anglican faith residing in the Compton area decided that they needed a church building in which to practise their faith. Prior to that, and as early as 1812, they had been meeting in private homes throughout the area.

This year, this stately Compton landmark will be the site of a 175th anniversary celebration to be held on Sunday, July 21st. Organized by the congregation, already over 900 invitations have been mailed to former students of the King's Hall Ladies College. However, the activities of the day are not just for these students. The public at large, both English and French speaking, is cordially invited to share in the festivities of the day. This church is one of eight Anglican churches attached to the Greater Parish of Coaticook and it is hoped that the congregations of these churches will also be present.

The church building will hold about 300 people and the first activity scheduled for the day is a service at 10:30 a.m. However, should a large number of former King's Hall students indicate their intention to be present, then two services will be held on that morning. The first, for the general public, will be held at 9:30 a.m. which will be followed by a second service beginning at 11 a.m. for the former students. Both services will be conducted by Canon Curtis Patterson, the current

rector of the church. At each of the services, however, the guest preacher will be the Rev. Ronald Smith, who served this congregation between 1972 and 1985.

At 2 p.m., people will be given an opportunity to watch as Anglicans and non Anglicans alike get all fancied up in period costumes and reenact a 'Celebration of the Good Old Days'. Directed by Compton's, Laura Enright, this 'dip into the theater' will attempt to recall some of the events which resulted in the decision to build the original church. Would be actors, both young and not-so-young, English or French speaking, who would like to be a part of the presentation are asked to contact Enright at 835-0559. Spoken lines will be held to a bare minimum, however, both the actors and those watching the event will be called upon to join in as a number of the songs of yesteryear are sung. Song sheets will be provided.

During the noon hour break, former King's Hall students and all others will have an opportunity to purchase and enjoy lunch at the King's Hall Hotel adjacent to the church.

Any person wishing to have further information about any of the activities of the day are asked to contact either :

Robert or Janet Shepherd at:  
(819)-835-5602  
or Russell or Sue Nichols at:  
(819)-835-9117.

*Le Supermarché en région*

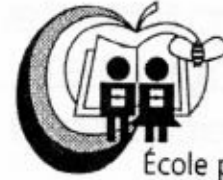
**IGA Coaticook**  
265, rue Child  
Coaticook, Québec  
J1A 2B5  
Tél.: (819) 849-6226  
Fax: (819) 849-2579

**IGA**

*Notre priorité est de toujours  
mieux vous servir*

*Serge et Johanne Arsenault, prop.*

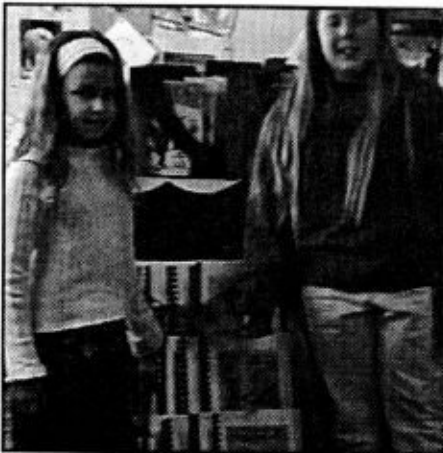
## J'invente une histoire



École primaire  
**Louis-St-Laurent**  
Compton

Dans le cadre d'un projet en français, en collaboration avec des élèves de deuxième année de l'école Saint-Luc de Barnston, mes élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années ont inventés un conte. Pendant l'écriture, ils ont travaillé sérieusement pour trouver un bon vocabulaire et composer de belles phrases avec beaucoup d'imagination. Ensuite, le temps est venu de réaliser les images de leur livre. À partir de la technique au pastel, ils ont créé de magnifiques dessins... de vrais petits chefs d'œuvres. J'ai eu du plaisir à les guider dans ce projet mais surtout à partager avec eux le résultat lors du lancement qui s'est tenu le 27 mars 2002. Plusieurs parents étaient présents et m'ont confiés qu'ils appréciaient ce beau travail.

GISÈLE BLANCHARD  
Professeur de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année  
à l'école Louis St-Laurent



Les jeunes inaugurent leur exposition en coupant le ruban symbolique.

Voici une des œuvres...  
C'était bien difficile de n'en choisir qu'une....

## Le gentil petit lutin

*Il était une fois un gentil petit lutin appelé Tino Lutino qui habitait dans un merveilleux village. Mais le problème, c'est qu'il n'avait pas d'ami. Il était tout le temps tout seul dans son coin.*

*Un jour, il décida d'aller à l'aventure. Il alla grimper sur la grande montagne surnommée : La montagne de feu.*

*Une fois rendu en haut, il vit un dragon en bas de l'autre côté de la montagne. Tino descendit le voir « Comment t'appelles-tu ? » lui demanda-t-il. « Je m'appelle Sébas », répondit le dragon. « Veux-tu être mon ami ? » répliqua Tino.*

*Sébas répondit : « Non, j'ai assez d'amis dragons. » Le lutin lui dit : « Si tu veux être mon ami, tu auras qu'à venir me voir dans mon village près la forêt de l'imaginaire. Si je ne suis pas là, c'est parce que je serai parti en voyage. Tu pourras m'attendre. »*

*Alors, Tino continua son aventure. Il entra dans un drôle de village nommé : Le Village des trolls. Tino le traversa de bord en bord. Tout à coup, il aperçut le dragon qui le suivait de loin. Il continua son chemin.*

*Tino vit un troll de son âge et lui demanda : « Pourquoi es-tu seul dans ton coin ? » et le jeune troll lui répondit : « Je n'ai pas d'ami. ». Alors, Tino lui dit : « Veux-tu faire des voyages avec moi ? On pourra rencontrer plein de personnes. » « D'accord », répondit le troll.*

*Ensuite, les deux amis repartirent ensemble. Ils arrivèrent au village des farfadets. Encore une fois, Tino aperçut le dragon. Le troll et Tino voulurent traverser le village, mais une tempête s'annonçait.*

*Dans la maison où ils étaient hébergés, il y avait un jeune farfadet qui leur dit : « Voulez-vous être mes vrais amis ? » Et les deux amis lui dirent : « Pourquoi des VRAIS amis ? »*

*Et le farfadet leur répondit : « Parce que les seuls amis que j'ai eus m'ont toujours rejeté et ignoré. » Alors Tino lui répondit avec l'accord de son ami : « Oui, mais tu dois aimer voyager parce que nous, on voyage beaucoup. » Le farfadet accepta.*

*Ensuite, les trois amis continuèrent leur route, bien heureux. Tino remarqua que le dragon était toujours derrière eux. Il pensa que celui-ci n'avait peut-être pas autant d'amis qu'il le disait. Mais il continua sans rien dire.*

*Tout à coup, ils virent un immense château de glace. Devant le château, il y avait une jeune fée qui versait toutes les larmes de son corps.*

*Alors, Tino et ses amis allèrent lui demander : « Pourquoi pleures-tu comme cela ? » et la fée leur répondit : « Mon ami a été capturé par la reine des glaces et il est tout en haut de ce château. »*

# Écho de l'école Louis St-Laurent

Pendant que la fée parlait Tino s'était retourné et avait vu le dragon. Tino, tout attristé par l'histoire de la fée, lui dit : « Moi et mes amis, nous allons t'aider à retrouver ton ami. » Avec son pouvoir, la fée ouvrit la porte.

Alors, les amis montèrent, montèrent, montèrent et montèrent jusqu'à ce qu'ils soient rendus en haut.

Il y avait quatre portes. Le lutin alla vers la porte verte, la fée vers la bleue, le troll vers la brune et le farfadet vers la grise.

Ils lurent sur la pierre devant la porte : « Celui qui a le pouvoir de cette pierre pourra la détruire. » Quelques secondes après, il sortit une lueur de leur poitrine qui fit exploser la roche.

Après avoir traversé un petit couloir, ils étaient rendus devant une porte de bois fermée à clé. Soudain, ils virent le dragon dans la fenêtre. Alors, Tino lui demanda : « Veux-tu cracher du feu sur cette porte ? » Après avoir écouté Tino, Sébas jeta du feu sur cette porte qui brûla. Enfin, ils retrouvèrent l'ami de la fée.

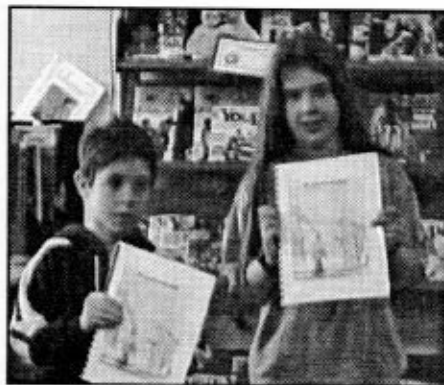
Tout à coup, le dragon alla devant Tino et lui dit : « Veux-tu être mon ami ? » Alors, Tino lui répondit : « D'accord mais viens t'amuser avec nous. » et tous restèrent toujours amis.

KEVIN SAGE ET MYRIAM AUDET-CAYER  
Auteurs et illustrateurs



Le gentil petit lutin.  
Illustration de la page couverture.

Kevin Sage et Myriam Audet-Cayer.  
Auteurs et illustrateurs de  
Un gentil petit lutin.



**Daniel Parent**

ARPEUTEUR GÉOMÈTRE

28, rue Main ouest  
Coaticook (Québec)  
J1A 1P2

**849.4100**

**Gérin Custeau**

NOTAIRES  
ET CONSEILLERS JURIDIQUES

Agricole, Compagnies,  
Immeubles, Successions,  
Testaments, Mandats

Tél. : (819) 849-4855  
Télec. : (819) 849-9675

38, rue Child  
Coaticook (Québec)

**FERME  
DONABELLE**

Plein la  
  
fraise

**835-9423**

## Alexandre le bienheureux !



TEXTE ET PHOTOS : LISETTE PROULX

Le 17 octobre 1999, près de 150 fiers citoyens de Compton se rassemblaient à l'école Louis St-Laurent pour célébrer l'ouverture officielle de « l'ascenseur d'Alexandre ». Claudette Tremblay et Mario Inkel, parents d'Alexandre, leur équipe et les citoyens de Compton avaient réussi à amasser plus de 36,000\$ pour la construction de cet ascenseur qui permettrait à Alexandre de circuler avec son fauteuil motorisé sur tous les étages de son école. De cette manière, Alexandre pourrait demeurer dans son milieu tout au long de ses études primaires. Deux ans et demi plus tard, un constat est évident : ça en valait le coup ! Alexandre est visiblement épanoui et heureux dans son école. Et il est de toute évidence un riche participant à la qualité de vie de son milieu.

Il faut dire que ce petit bonhomme sur roues, toujours souriant, se fait des amis partout où il passe. Personnalité attachante s'il en est une, Alexandre a su s'intégrer totalement dans la vie quotidienne de son village et de son milieu scolaire. Au dire de tous ceux qui le côtoient quotidiennement, le jeune Inkel est un petit garçon épanoui et serein. « C'est un être qui aime beaucoup la vie de groupe et qui sait fonctionner avec les autres » nous dit fièrement sa mère Claudette. « Tout jeune, à la maison il montrait des aptitudes sociales positives. Avec son frère, sa petite sœur, son cousin. »

Dans son milieu scolaire, Alexandre est toujours entouré d'amis.

« Quand il a besoin d'aide ou de compagnie, s'il ne peut sortir pendant une récréation par exemple, ce n'est jamais difficile de lui trouver des compagnons ou compagnes » nous explique Lucille Pitre son professeur titulaire. « Les enfants adorent être avec lui et savent instinctivement adapter leurs jeux pour s'amuser avec Alex. Jamais on ne le verra isolé et laissé pour contre. »

« C'est un petit gars qui a beaucoup de charisme » explique Lucie Poirier, professeur d'éducation physique. « Ce qui nous donne l'envie d'être avec lui et de lui donner de l'attention, ce n'est pas de la sympathie, encore moins de la pitié. C'est de l'affection ! » Ajoute t-elle.

Alexandre est un enfant bourré de projets qui aime tout autant bricoler, dessiner,

« Je ne voulais pas déraciner mon fils. Aller à l'école dans son milieu m'apparaissait une priorité. »

CLAUDETTE TREMBLAY  
MAMAN D'ALEXANDRE INKEL

bâtir et organiser que faire du sport et parler ! Malgré sa dystrophie musculaire, Alexandre sait prendre sa place partout où il va. « C'est un enfant enthousiaste, plein de ressources et de créativité pour gérer ses besoins. » nous confie Mme Pitre.

Lucie Poirier abonde dans le même sens. « Alexandre est réaliste, il connaît ses limites physiques, mais cela ne l'empêche jamais de vouloir se jeter dans la mêlée. » D'ailleurs, il faut le voir à l'œuvre à son poste d'arbitre dans les sports d'équipe pour comprendre son intégration totale à la vie de groupe.

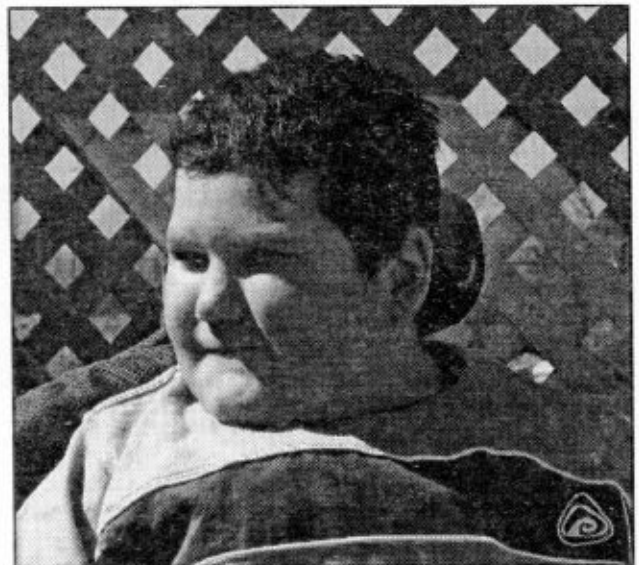
Dans la classe, Mélanie Cameron, éducatrice spécialisée se charge d'adapter le matériel et les activités pour le jeune garçon. « C'est une belle expérience pour moi, pour tous les professeurs et pour les autres enfants. » Lucille Pitre pense de la même manière : « Avoir Alexandre dans sa classe, ce n'est pas lourd, c'est plutôt une joie. Il donne aux enfants et aux adultes la chance de vivre une expérience sociale très formatrice. »

« Il voit loin et ce qu'il voit est beau » nous confie Lucille Pitre nous racontant comment dans un travail scolaire, le jeune artiste exprimait un jour un rêve qu'il avait eu. Lui qui aime tant l'eau, car ses membres y sont libres et légers, se voyait nager sur les mers installé sur le dos d'un dauphin... Libre et heureux... Une si belle image pour un garçon qui croit en l'avenir.

De bien des manières, par son réalisme, son enthousiasme et sa bonne humeur, Alexandre nous donne à tous, des leçons de vie et une vision positive du futur.

Profitons-en !

*Alexandre Inkel  
Heureux ici et maintenant,  
Alexandre jette un regard positif  
vers le futur...*



## La bibliothèque de Compton

Si vous êtes venus à la bibliothèque ces derniers temps, vous avez certainement remarqué l'air de fête qui y régnait. En effet, le 7 mai 2002, marquait le 5<sup>e</sup> anniversaire de notre bibliothèque locale. Pour les gens en place, c'est une occasion de se réjouir et en même temps de redire toute notre fierté pour cette belle réalisation. Les jolies décorations sont l'œuvre de Yolande, qui, une fois de plus, nous prouve son grand talent artistique.

Notons tout d'abord, que le projet d'une première bibliothèque est l'œuvre d'un groupe de femmes dynamiques, impliquées dans leur milieu. Que l'on se rappelle de Marie-Ange Gilbert, présidente fondatrice, secondée par Estelle Bureau, Yolande Paré, Lucie Poirier, Lyne Bouthillier et Nathalie Lessard.

Aujourd'hui, deux d'entre elles sont encore fidèles au poste; Yolande et Nathalie siègent toujours au conseil d'administration. S'ajoutent à ces pionnières, Patricia Ménard, Lise Poirier, Caroline Pilote et Claire Scalabrini.

Cependant, si ce service fonctionne aussi bien, c'est grâce à de nombreuses personnes qui ont rendu possible l'organisation de notre bibliothèque. On ne peut encore oublier les organismes et les gens du milieu qui nous ont aidés à démarrer et à continuer. Pensons au Comptoir Familial, à la Caisse Populaire, aux Chevaliers de Colomb, aux Lions, à la Coop, au Comité de Protection du Voisinage, à Centr'aide, à plusieurs généreux donateurs ainsi qu'à la Municipalité qui nous subventionne annuellement. Un merci bien spécial à la population de Compton qui nous a donné les premiers livres et qui nous a encouragés dans nos ventes de garage.

Aujourd'hui, nous comptons plus de 390 membres et 3 jours par semaine, nous offrons une belle variété de bouquins tous plus intéressants les uns que les autres. Les rayons de notre bibliothèque regorgent de documentaires, de romans, de biographies, de bandes dessinées, de récits de science-fiction, de revues et de livres à vendre. 26 589 livres ont été prêtés depuis cinq ans.

Régulièrement, de nouveaux achats sont faits afin de répondre aux exigences de notre clientèle d'adultes et d'enfants. 4500 livres sont maintenant disponibles et notre petit projet en est devenu un GRAND.

Depuis les débuts, de nombreuses heures de bénévolat ont été consenties par plusieurs personnes. Citons ces responsables à l'accueil depuis les 5 dernières années :

Marie-Ange Gilbert, Yolande Paré, Lyne Bouthillier, Suzanne Petit, Chantal Lazure, Claire Scalabrini, Raymonde Poitras, Françoise Audet, Catherine Lafont, Kim Gagné, Jeannine Lafont, Gisèle Vaillancourt, Matthieu Vaillancourt, Patricia Ménard, Thérèse Vaillancourt, Denise Gilbert, Stéphanie Jean, Sabrina Jean, Virginie St-Pierre, Louise Binet, Nadia Tanguay et Caroline Pilote.

**Chaleureux mercis à toutes ces personnes impliquées qui nous ont grandement aidés et à celles qui continuent encore d'assurer un service aimable et courtois.**

Nous souhaitons donc vous accueillir bientôt à la bibliothèque que ce soit pour y bouquiner, pour signer le registre du 5<sup>e</sup> anniversaire, pour constater le travail qui se fait, ou simplement... pour venir nous dire bonjour.

CLAIRE SCALABRINI

## Service relié à la bibliothèque

### INTERNET • INTERNET • INTERNET

Les centres d'Accès communautaire à Internet (CACI) sont des lieux dans les communautés rurales et urbaines servant de rampe d'accès à l'information et assurant le soutien à quiconque veut profiter d'Internet. Ce soutien prend différentes formes en fonction du CACI (aide, conseil, formation, mise à jour du site Web). Les CACI de la région sont soutenus sur le plan logistique par la SADC.

Pour la prochaine année, Mario Côté continuera d'assurer ce service le mercredi de 14h à 18h30 au Centre Communautaire de Compton. Vous êtes donc les bienvenus et vous pouvez toujours réserver votre place au 837-0781.

Le comité de la bibliothèque :

Caroline Pilote, Patricia Ménard,  
Nathalie Lessard, Lise Poirier,  
Yolande Paré, Claire Scalabrini



## « Lait-Pouvantail »

Du 20 juillet au 11 août 2002



CENTRE D'INITIATIVES  
EN AGRICULTURE DE  
LA RÉGION DE COATICOOK

### Le concours...

Le concours est ouvert à toute la population de la MRC de Coaticook. Le CIARC invitera les gens à fabriquer un épouvantail dans le cadre de l'attrait agrotouristique de Lait-Byrinthe. Les épouvantails devront être en place à partir du 20 juillet, ouverture officielle du labyrinthe végétal géant. Notre belle région sera peuplée de beaux épouvantails de toutes sortes, de quoi faire parler les visiteurs en vacances.

### Les catégories de participants...

Il y aura trois catégories de participants :

- Les familles
- Les groupes (Garderies, OTJ, Maison des Jeunes, organismes...)
- Les commerçants

### Les jugements...

Il y aura trois (3) sélections : la première sélection, pour les catégories **Groupe et Famille**, sera directement chez les participants tandis que les 2 autres se feront sur le terrain du Lait-Byrinthe durant la période Festival du Lait. Les épouvantails sélectionnés à l'intérieur de la première ronde (Catégories Groupe et Famille) devront donc être déménagés sur le site pour la période du 9 au 11 août 2002. Le samedi 10 août aura lieu la deuxième sélection et le dimanche 11 août sera la journée de la sélection finale.

Pour ce qui est de la catégorie **Commerçants**, les participants devront laisser leurs œuvres-d'arts dans la vitrine de leur commerce puisqu'ils seront aussi jugés pour le décor entourant l'épouvantail.

### Les juges...

#### Catégories Famille et Groupe

Puisque le concours est lancé à l'intérieur de la MRC de Coaticook, nous demanderons à chaque municipalité d'élire leur jury à l'intérieur de leur conseil municipal afin qu'ils fassent la première sélection. Ils devront se déplacer à chaque résidence participante de leur ville et juger l'épouvantail à partir de critères établis par les organisateurs du concours.

La deuxième et troisième sélection seront faites par des juges choisis à l'intérieur des Jurys déjà établis. Bien sûr, l'identité des juges sera gardée secrète...

#### Catégorie Commerçants

Pour ce qui est des commerçants, ils devront laisser leur épouvantail dans leur vitrine puisque le jury sera le public. À l'intérieur du dépliant particulier produit et distribué pour le concours, on y trouve un bulletin de vote.



### La publicité...

L'annonce du concours sera introduite à l'intérieur de toute la publicité du Lait-Byrinthe à partir du mois de mai. Cependant, nous prévoyons construire un dépliant particulier pour l'activité. Dans celui-ci, on y retrouvera le bulletin de vote pour la catégorie Commerçants, les explications du concours ainsi que nos partenaires contribuant à l'activité. Nous prévoyons le distribuer au début de juillet à l'intérieur du publi-sac. Il sera donc distribué jusqu'à la fin du Festival du Lait et ce, à travers toute la MRC de Coaticook.

### Les prix...

Les prix seront remis à la soirée de clôture du Festival du Lait. (Les prix énumérés ci-bas peuvent être différents, tout dépendant le niveau de participation de nos partenaires.)

#### Catégorie Famille

1<sup>er</sup> prix : 200 \$

2<sup>e</sup> prix : 150 \$

3<sup>e</sup> prix : Enveloppe de certificat-cadeau

#### Catégorie Groupe

1<sup>er</sup> prix : 300 \$

2<sup>e</sup> prix : 100 \$

#### Catégorie Commerçants

1<sup>er</sup> prix : Publicité dans La Tribune

2<sup>e</sup> prix : Publicité dans Le Progrès

Prix de participation tirés au sort parmi tous les participants présents à la soirée de clôture du Festival du Lait :

- Certificat-cadeau
- Laisser-passer familial pour le Lait-Byrinthe

RÉGINALD  
BRANCHAUD  
ENR.

Installation de poêle, foyer, cheminée préfabriquée  
Regainage de cheminée existante en maçonnerie

Entrepreneur spécialisé  
Conseiller membre APCCS  
Association Professionnelle Chauffage Combustible Solide

(819) 835-9203  
Pagette : 564-3389

PRODUITS DE CIMENT  
COUILLARD  
LTDÉ

Tél. : (819) 849-2778  
Télec. : (819) 849-9497

340, rue MERRIL  
COATICOOK (Québec)  
J1A 1X4

- Béton préparé
- Trou d'homme, puisard
- Tuyau, fosse septique
- Livraison pierre et gravier

## En temps et lieux

Une exposition de Rose Marie Le Breton et George Bates  
Café Aragon, 1497 rue Galt ouest, Sherbrooke  
Jusqu'au 7 juillet 2002

Les artistes visuels Rose Marie Le Breton et George Bates de Waterville y présentent des dessins, gravures et peintures. De l'abstrait au figuratif, ces œuvres furent réalisées dans différents lieux (Halifax, Moncton, Louisiane, etc.) et à divers moments. Cette exposition vous invite à voyager, à vous laisser toucher, émouvoir, à être à l'écoute de ce qui se passe en vous et autour de vous. De profiter de ce moment.

Rose Marie Le Breton et George Bates ont l'opportunité de présenter leur travail pour la première fois dans la région, ce qui fait dire à ceux-ci que toute chose arrive « En temps et lieux ».

Il vous est possible de rencontrer les artistes, sur place, pour un tour guidé, les mardi soirs de 19h30 à 20h30. Prendre rendez-vous au Café Aragon au 820-0142

## Attention ATTENTION



### EXPOSITION des Machineries d'antan de l'Estrie

DATE : 17-18 août 2002  
LIEU : Récré-O-Parc de Compton  
ADMISSIONS : 3 \$  
Gratuit pour les enfants en bas de 12 ans  
Renseignements : Dominique Perron  
membre du comité organisateur  
837-2683

Attention c'est notre 10<sup>e</sup> anniversaire  
Venez admirer les talents de nos ancêtres  
Beaucoup de nouveau  
100<sup>e</sup> anniversaire de la compagnie International

Bienvenue aux exposants et exposantes  
Bienvenue aux visiteurs et visiteuses

## 11 serres pleines à craquer

Nous payons les taxes  
pour vous



Jardinière  
standard de  
10 pouces  
2/25\$

Vivaces  
à partir de 99¢

Fines herbes  
à partir de 50¢

Boîtes à fleurs  
à partir de 1.99

Jardinières  
de 10 pouces  
à partir de 9.99

Ouvert 7 jours

# Les Serres L.G.L.

180, Ch. Couture, Compton 835-5250

## Club Lions de Compton



## Gagnants du LI-GAGN-ONS du Club Lions pour le mois de mai 2002

|       |   |            |
|-------|---|------------|
| 500\$ | Réginald Richard, St-Romain             | Numéro 293 |
| 300\$ | Jean-Marc Chartier, Fleurimont          | Numéro 136 |
| 200\$ | Suzanne Marois et Pierre Bélisle, Stoke | Numéro 147 |
| 100\$ | Thérèse Dumont, East Angus              | Numéro 268 |
| 75\$  | Claire et Jean Rochefort, Sherbrooke    | Numéro 289 |

**Félicitations à tous ces heureux gagnants et bonne chance à tous pour les prochains tirages...**

CLAIRE B. GAGNON, responsable  
LI-GAGN-ONS du Club Lions de Compton

## Cimetière de St-Thomas-d'Aquin Compton



### Quelques notes sur notre cimetière :

- Le cimetière actuel (rue Hatley) bénit en juillet 1887 a été agrandi à deux reprises en 1943 (terrains de M. Genest et de M. Gagnon) et une autre fois en 1945 (terrain de M. Lalumière).
  - Le 14 mai 1897, a lieu l'exhumation des dépouilles du vieux cimetière autorisé par l'Honorable W. White, juge de la Cour Supérieure. Trente-cinq corps ont été inhumés dans le cimetière nouveau; (les 2/3 sont anglophones) un seul nom m'est connu : Broderick.
  - Dans les actes des décès, il y a plus de 40 ans, on voit des expressions comme « Ondoyé par ... » « Mort sans le secours de la religion... »
  - Plus on recule dans les années, plus on rencontre des catholiques anglophones. De 1836 à 1856, 5 missionnaires signent les registres : 4 Irlandais et 1 Canadien français.
  - Jusqu'au 31 décembre 2001, 2207 sépultures ont eu lieu dans le Cimetière St-Thomas-d'Aquin. Mais il y a aussi quelques autres cimetières à Compton : à Moe's River, sur Cochrane dans le village, sur Cochrane (Nil Veilleux), ch. Ive's Hill (Eugène Côté), ch. Pouliot (Conrad Fecteau), rte St-Laurent (Gérard Landry), ch. Hatley (Jacques Hivert)
  - Dès le tout début du cimetière, l'entretien de chaque lot était payé à perpétuité par le concessionnaire. Depuis le 17 mai 1991, l'entretien d'un lot est payé pour 50 ans.
  - Lorsque nous concédons un lot au cimetière, le montant de l'entretien va en fiducie à la déboursés ordinaires de notre cimetière.
- À ce jour, notre cimetière a 47 735 \$ de placés en fiducie. L'intérêt de ce montant set aux déboursés ordinaires de notre cimetière.
  - Sont toujours disponibles des lots de 6-4-2 cercueils et des lots de 4 ou 6 urnes.

### Le Club Lions de Compton possède toujours des équipements orthopédiques :

Lits d'hôpital électriques, chaises roulantes, marchettes, toilettes portatives, etc., qu'il met gratuitement à la disposition des gens de Compton.

Responsable :  
René Mégré, au 835-9175  
Benoît Côté, au 835-5446

Pour ceux qui désirent avoir une sécurité assurée à la maison, nous vous proposons un appareil de surveillance LIFE LINE. Nous avons une entente avec Marc Hébert du Club Lions de Coaticook, au 849.6591, qui serait heureux de vous donner plus de renseignements ; ou contactez un membre du Club Lions de Compton.

# Unité Notre-Dame

## Recherché Pour une expérience culturelle

En juillet, l'Unité Notre-Dame, dont font partie Johnville, Martinville, Ste-Edwidge, Waterville et Compton, accueilleront des jeunes de différents pays. Ces derniers seront de passage en Estrie avant d'aller à Toronto pour les JMJ (Journées Mondiales de la Jeunesse). À cette occasion, ils iront rencontrer le pape à Toronto.

Cinquante (50) jeunes viendront dans l'Unité Notre-Dame du 17 au 22 juillet. La Maison Provinciale des Sœurs Servantes du St-Cœur de Marie accueillera la plupart d'entre eux pour l'hébergement. Il va sans dire que cet hébergement demande beaucoup de préparation, d'organisation et beaucoup de bénévoles (préparation des repas, entretien ménager, faire la vaisselle).

Lors du séjour, beaucoup de visites et d'activités régionales et diocésaines sont prévues, nous auront un grand besoin de bénévoles pour le transport de ces jeunes.

Peu importe votre disponibilité (quelques heures, 1 journée ou 5 jours) votre engagement sera grandement appréciée.

**Déjà, vous pouvez nous contacter pour nous donner votre nom ou prendre plus d'informations.**

Ginette : 835-5236  
Claire : 835-5598  
Micheline : 835-5718  
Pascal : 835-9349

## Invitation spéciale pour l'Unité Notre-Dame

Les paroissiens et paroissiennes de l'Unité Notre-Dame (Compton, Johnville, Martinville, Ste-Edwidge, Waterville) auront l'occasion de souligner le départ de leur pasteur : Donald Lapointe.

En effet, le 30 juin 2002, à 10h, à l'église St-Thomas d'Aquin de Compton, il y aura une messe célébrée en Unité. Lors de cette célébration, un délégué de chaque paroisse de l'Unité exprimera son appréciation envers notre pasteur.

La messe sera suivie d'un vin d'Honneur qui sera servi au Parc des Lions à l'arrière de l'église. Apportez vos chaises de parterre. S'il pleut, le vin sera servi au sous-sol de l'église.

Si la température le permet, pourquoi ne pas apporter votre pique-nique et prendre le temps de fraterniser?

**N.B. Le dimanche 30 juin 2002, à 10h, à Compton, ce sera la seule messe dans toute l'Unité Notre-Dame.**



**Gérard Leblanc**

*Courtier d'assurance Itée*

10 Principale Sud, C.P. 177, Compton  
Bur. : (819) 835-9511 Rés. : (819) 835-5718



LICENCE RBQ 2313-0826-28

## EXCAVATION CHARLES GRENIER inc.

Tél. (819) 878-3468  
(819) 820-2423

Fax. (819) 878-3076  
(819) 820-0224

Cell. (819) 572-5336  
BERNARD LAVERDURE, MAGOG

## DÉNEIGEMENT ET PELOUSE VEILLEUX

ESTIMATION GRATUITE



- Déneigement
- Épandage de sable et sel
- Tonte de pelouse
- Rotoculteur
- Transport de petites quantités de terre, sable et gravier
- Transport bois de chauffage

**Informations : Tommy Veilleux**

Message : 835-0877

Cellulaire : 572-3806

6740, Rte Louis-S. St-Laurent, Compton



# Le centre communautaire Notre-Dame des Prés

29, Chemin Hatley, Compton

## Un service à toute la communauté!

### Salle communautaire

Réservation : 835-5584

La salle communautaire est ouverte à tous les jours de la semaine pour les jeux de billard, ping-pong et cartes.

### Le comptoir familial

Téléphone : 835-0404  
aux heures d'ouverture.

#### Heures d'ouverture :

Les mercredis de 13 h à 19 h.  
Le jeudi de 17 h à 19 h.

### La bibliothèque

Téléphone : 835-0404 aux heures  
d'ouverture :

#### Horaire :

Les mardis de 17 h à 19 h.  
Les mercredis de 13 h à 19 h.  
Les jeudis de 17 h à 19 h.

**LA GRANDE SALLE DU CENTRE  
COMMUNAUTAIRE EST DISPONIBLE  
POUR LOCATION. CONTACTEZ LA  
MUNICIPALITÉ AU 835-5584.**

### Le Centre Internet « LIONS »

#### ATTENTION !

L'horaire du Centre Internet Lions  
a été modifiée:

#### **Au local du Centre Internet « Lions » : Horaire (sur réservations )**

Mercredi: 14h00 à 18h30  
Jeudi: 17h00 à 19h00

Il est aussi possible d'avoir accès à  
Internet au Local de la bibliothèque,  
aux heures d'ouvertures de celle-ci..

#### **Au local de la bibliothèque :**

Aux heures d'ouvertures de celle-ci.

#### **Au Local des Jeunes : du 2 juillet au 23 août 2002**

Lundi et mardi : de 18 h à 22 h  
Mercredi, jeudi, vendredi et samedi :  
de 13 h à 17 h  
de 18 h à 22 h

Contactez Marie-Ange Gilbert au :  
837-0781

**Il est préférable de réserver si vous  
voulez vous assurer une place.**



### Service de Garde Privé

Ouvert 24h

À Compton Route 147  
(Avec reçu d'impôt)



**Nathalie : 835-0649**



Essais de percolation  
Conception de fosses à purin  
Consultants en environnement et génie civil

825, Belvédère Sud, bur. 308  
Sherbrooke, Québec J1H 4B9  
**(819) 346-4342**



### Garderie les trois Pommes de Compton

Centre de la  
Petite Enfance

Ouvert  
du lundi au vendredi  
de 6 h 30 à 18 h

**835-0276**



**VIDÉOMAX COMPTON INC.**

**CLUB VIDÉO / CADEAUX PLUS**

11, Principale Sud, Compton  
**835-0234**

# Pour nous rejoindre...

## L'écho

L'Écho paraît 11 fois l'an.

La date de tombée est le 1<sup>er</sup> du mois, pour une parution le 15 suivant.

**Veillez faire parvenir vos articles ou informations à la municipalité de Compton (avant le premier du mois) au:**  
3, chemin Hatley, bureau 201  
Compton (Québec) J0B 1L0

**Pour toute annonce,** veuillez contacter  
Mme Lisette Proulx au:  
Tél.: (819) 849-9919  
Courriel: lisette@quatuor.cc

**Rédaction en chef**  
Lisette Proulx

**Éditorial et reportages**  
Lisette Proulx

**Montage graphique**  
Danye Hébert

Le journal L'Écho de Compton est une production de **Quatuor inc.** pour la municipalité de Compton.

## Urgences 911 Feu 911

|  |          |
|--|----------|
| Sûreté du Québec   | 310-4141 |
| Municipalité de Compton                                    | 835-5584 |
| Urgence municipalité - Téléavertisseur                     | 573-4374 |
| Carrefour de la santé                                      | 849-4876 |
| Centre Info santé  | 849-7041 |
| Urgences Coaticook   | 849-7041 |
| Acti-bus (transport adapté)                                | 849-3024 |
| Service de Transport interurbain                           | 849-6675 |
| Régie des déchets solides (site d'enfouissement)           | 849-6668 |
| MRC de Coaticook   | 849-9166 |
| Groupe Morin Roy (évaluateurs agréés secteur municipal)    | 849-7707 |
| CLD - Centre local de développement de la MRC de Coaticook | 849-7014 |

## Nos annonceurs

|  |          |
|--|----------|
| Administration Marcoux                         | 821-9280 |
| Alain Blanchette - peintre                     | 835-0402 |
| Bonichoix                                      | 835-5492 |
| Bonisoir                                       | 835-9448 |
| Brunelle Électronique                          | 849-3608 |
| Caisse Populaire des Verts-Sommets de l'Estrie | 835-5475 |
| Cantine Chez Ti-Père                           | 835-9170 |
| Clin d'Œil Beauté                              | 569-9147 |
| Coiffure Navaho                                | 835-0223 |
| CO-OP S.C.A. Compton                           | 835-5411 |
| Daniel Parent, arpenteur                       | 849-4100 |
| Danye Hébert, graphiste                        | 835-0970 |
| Déneigement / Pelouse Veilleux                 | 835-0877 |
| Excavation Camil Barrette                      | 849-6823 |
| Excavation Charles Grenier                     | 572-5336 |
| Ferme Donabelle                                | 835-9423 |
| Garderie Les 3 Pommes (CPE)                    | 835-0276 |
| Garage Beauvais Mécanique                      | 835-5612 |
| Gérard Leblanc Assurances                      | 835-9511 |
| Gérin Custeau, notaires                        | 849-4855 |
| Ginette Lachance (Rep. Avon)                   | 835-9525 |
| Le Gros Pierre                                 | 835-1230 |
| IGA  | 849-6226 |
| Le Bocage                                      | 835-5653 |
| Les Multiservices Bouthillier                  | 835-9288 |
| Poly-Tech                                      | 346-4342 |
| Produit du ciment Couillard                    | 849-2778 |
| Réginald Branchaud                             | 835-9203 |
| Serres L.G.L.                                  | 835-5250 |
| Service d'aide domestique                      | 849-7716 |
| Station Service Boivin                         | 835-5447 |
| Tentes Vanasse                                 | 849-2068 |
| Vidéomax-Compton                               | 835-0234 |
| Wood   | 835-0060 |

LES DÉPANNEURS

**BONISOIR**

LE RELAIS DU DOMAINE

Prop. NELSON LUCE

36, Principale Sud  
Compton (Qc) J0B 1L0  
Tél./Fax : (819) 835-9448

Lundi au vendredi  
6h à 23h

Samedi 7h à 23h

Dimanche 8h à 22h

**PETRO**

Bière  
Vin

**Bonichoix**

**Marché Grégoire et filles**

8 Chemin Hatley, Compton, Qc

(819) 835-5492

Sylvie Dupont  
Claude Grégoire, prop.

## SERVICE D'ADMINISTRATION MARCOUX (1982) INC

*Spécialités : Planification fiscale,  
préparation d'états financiers,  
impôts, tenue de livre.*

179, Belvédère nord,  
Sherbrooke, J1H 4A7  
**821-9280**

# Des résultats concrets

# COOP-SILE 22

Ensilage stable  
Consommation élevée  
Digestibilité améliorée

**Plus-Vert**

**Domaine du Jardinier**

Venez voir  
nos spéciaux !



**Une équipe dynamique à votre service !**

**Informez-vous sur les avantages de devenir membres auxiliaires de VOTRE Coopérative.**

Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de vous servir!

**Vos représentants Isabelle Guay et Jason Morse**

SCA de Compton 26, ch. Hatley, Compton (Québec) JOB 1L0  
Tél. : (819) 835-5411 Téléc. : (819) 835-5412 Courriel : scadecompton@sympatico.ca

